

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. FEVRIER

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Nouveaux principes de physique, ornés de planches, dédiés au Prince-Roi de Prusse; par Mr. Carra. A Paris, chez l'auteur, rue neuve des Petits-Peres. 2 vol. in-8°.

Ces principes ont paru réellement *nouveaux* à la plupart des journalistes qui ont fait l'analyse de cet ouvrage; mais après quelques réflexions j'ai cru pouvoir assurer que la *nouveauté* étoit plutôt dans la ma-

L 2 nière

niere ; dans la singularité du langage & des expressions , que dans le fonds des choses. Par exemple , une idée qui paroît d'abord très neuve , est la suivante. “ Pour simplifier le mécanisme de l'univers , l'Etre suprême a répandu par le seul acte de sa volonté , dans l'immenfité de l'espace , un fluide agent universel de sa toute-puissance , auquel il a abandonné la matiere. Ce fluide , substance unique , immatérielle , insolide , compressible & élastique à l'extrême , est l'ame de la nature ; c'est lui qui distribue le mouvement & la modalité aux différentes parties des solides & la vie aux individus organisés „. Voilà ce qu'on croit pouvoir appeller une nouveauté. Si cependant on réfléchit sur les systêmes de divers auteurs qui ont cherché quelque agent universel dans la nature ; l'électricité par exemple * , on croira reconnoître le fluide insolide qui modifie les solides (a). Les molécules

* 15. Mai
1775. p. 722.

(a) Je demanderois volontiers si ce fluide a de l'intelligence ou non. S'il en a , voilà un être pensant d'une étrange nature ; ce sera à peu près la substance pensante & étendue de Spinoza. S'il n'en a pas , il faconiera les solides à tort & à travers. Tous les jours il y aura des monstres de nouvelle figure... On dira qu'il est assujetti aux règles éternelles établies par le Créateur. S'il a des loix , s'il n'agit que sur un plan tracé , voilà son importance bien diminuée , son activité bien gênée , sa puissance bien limitée ; & la simplicité de tout le systême bien altérée. Il restera à examiner quelle est la nature & le but de ce plan

lécules de M^r. de Buffon n'ont-elles pas encore avec la *substance* de M^r. Carra des rapports bien marqués ? Et la *vie des individus organisés*, qui dérive de ce *fluide* immatériel, n'est-ce pas dans le fonds ce que le cardinal Ptolomei, le P. Kumeth, Hirnheim, Kircher, M^r. le Cat &c, ont écrit sur cette matière (a) ? La différence que j'y trouve, est que M^r. Carra généralise au delà du vrai, l'hypothèse de ces savans, qu'il étend jusqu'à la nature & l'origine de l'ame humaine; Cet être pensant étant, selon lui, le sujet d'une modification sublime de la matière & du mouvement, le centre de l'espace, le monument fixe de l'éternité, le type suprême des corps & le contemporain de l'univers. Définition inintelligible par les termes hermétiques & le ton de charlatanerie dont elle est énoncée; & réfutée dans sa partie intelligible par la conscience intime de l'ame, par la simplicité profondément sentie de l'esprit réfléchissant sur lui-même & produisant ce moi unique, indivisible, ineffable; arrêt définitif contre toutes les imaginations du

plan, comment le *fluide unique* s'y prend pour l'exécuter fidèlement & constamment, pour ne s'en écarter jamais &c. &c. C'est la tortue des Bracones : elle porte l'éléphant qui porte le monde; mais qui la porte elle-même ? C'est où finit la science indienne.

(a) Voyez le Catéch. phil. p. 217. édit. de 1777.

matérialisme (a); enfin par le langage de la foi qui nous apprend, que l'opération du vivifiant *souffle de Dieu* s'est bornée exclusivement à la production de l'ame humaine (b), que l'homme seul a été fait à la *resemblance de Dieu* (c), & que par conséquent le *fluide insolide & élastique à l'extrême* n'a pas plus de rapport avec le principe intelligent qui nous anime, qu'avec Dieu lui-même. ... J'aurois ajouté: *par toutes les preuves de l'immortalité, par les idées aussi vives qu'universelles du juste & de l'injuste, par les qualités de rémunérateur de la vertu & de vengeur du crime, sans lesquels l'Être suprême, reconnu par Mr. Carra, n'est qu'un être de raison*; mais comme l'auteur pourroit admettre l'immortalité de l'être pensant, malgré sa très-bizarre composition (d), je ne

(a) " Quand je me suis étudié moi-même, dit un philosophe célèbre, je n'ai pu me rendre raison de la simplicité de moi-même, dans la supposition que l'ame est matérielle. J'ai cru voir distinctement, que ce moi est toujours un, toujours simple, toujours indivisible; qu'il ne pouvoit être une modification de la substance étendue, ni un résultat de quelque mouvement que ce soit". Bonnet, *Contempl. de la nat.* Préf. p. LXVII.

(b) *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, & factus est homo in animam viventem.* Gen. 2.

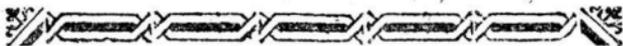
(c) *Creavit Deus hominem ad imaginem suam, ad imaginem Dei creavit illum.* Gen. 1.

(d) Il est vrai, comme je l'ai observé ailleurs, que si par impossible, on venoit à prouver la composition ou la matérialité de l'ame,

1. Février 1782. 163

crois pas devoir insister sur cette dernière observation. Je me contenterai de faire connaître encore le style de M^r. Carra & le genre de sa philosophie, par la définition de la raison de l'homme qui est *l'analyse perpétuelle des effets de la nature*; définition qu'il développe dans le corps de l'ouvrage, où il dit: " On peut donc éta-
,, blir comme une vérité absolue, que la
,, raison de l'homme, considérée dans tou-
,, tes ses acceptions & sous tous ses rap-
,, ports généraux & particuliers, est la don-
,, née de tous les principes, de toutes les
,, causes & de tous les effets consistans dans
,, la nature „.

les preuves de son immortalité subsisteroient encore, & qu'il faudroit supposer que Dieu conserveroit éternellement cet être quelque fût sa nature. V. le catéch. phil. p. 218.



Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel, chanoine de l'église de Noyon. A Paris, chez Moutard, à Liege chez Demazeau. 1781.

PLUS on avance dans la lecture de cet ouvrage, plus on se convainc que nous avons enfin une *histoire ecclésiastique* qui remplit parfaitement ce titre; d'où l'esprit de parti, l'esprit de prévention & de préjugé, la critique excessivement austère & la critique foible & d'une trop facile composition,

Vol. précéd. 15 Oct. 1781. p. 237 & autres cités *ibid.*

sont également bannis. S'il falloit achever son éloge par une preuve de fait, il suffiroit de dire, qu'elle a fait tomber dans un oubli parfait celle de l'élégant abbé Duceux (a). Si cet onzieme volume continue à nous présenter les siecles d'ignorance, il nous montre aussi le contraste consolant des effets du christianisme avec les événemens propres à la barbarie des tems; comme l'on voit des productions d'une végétation utile ou agréable au milieu des rochers & des précipices. Pour confirmer ce que l'auteur a établi ailleurs, qu'on s'est fait une idée exagérée des malheurs & des désordres de ces siecles (b), il nous fait voir des vertus rares dans tous les états des citoyens, & un grand nombre d'hommes dont les lumieres égalèrent la piété. Un des plus distingués, dont il soit parlé dans ce volume, est St. Bruno. En rapportant la lettre de ce Saint à Radulphe le vert, M^r. B. remarque que par cette lettre seule on peut se convaincre que Bruno ne passoit pas sans raison pour un

(a) Effectivement, malgré l'enthousiasme des journalistes (j'avoue avec confusion le mien à la lecture des premiers volumes), cette bruyante production est entièrement oubliée ou dédaignée. Les beaux esprits même ne se hazardent pas de la citer. Tant l'inconséquence est méprisable & odieuse. On aime mieux un ennemi forcené de la vérité, qu'un faux ami qui sous l'apparence d'un attachement sincere la trahit & la vend. V. le J. du 1. Novembre 1777. p. 315, 333 & suiv.
 (b) 15. Oct. 1771, p. 238.

esprit des mieux cultivés de son tems , & qu'il n'avoit rien de cette humeur sauvage que les détracteurs de la piété attribuent si volontiers à ses plus sages zélateurs. “ *Vous décrirai-je , lui dit-il, la beauté du lieu que nous habitons ? C'est une plaine riante & spacieuse , qui s'étend entre des montagnes , où l'on trouve des prairies toujours vertes & toujours émaillées de fleurs. Il ne m'est pas possible de vous peindre la perspective enchantée des collines amoncelées comme par magie les unes sur les autres ; encore moins la sombre fraîcheur des vallées , où se réunissent les eaux de mille fontaines , pour se partager de nouveau en mille filets différens. Les yeux se reportent delà sur des jardins délicieux , sur des arbres diversifiés à l'infini , sur les fruits les plus richement colorés. Mais à quoi bon ce tableau d'une solitude , où le sage trouve des plaisirs tout divins ? C'est que l'esprit fatigué par la méditation & les exercices réguliers , comme un arc long-tems bandé , a besoin de relâche & d'un délassement innocent ,* „ J'ai rapporté ailleurs les réflexions du poëte Gray & ses beaux vers sur les aspects imposans & pittoresques de cette célèbre solitude *.

* 15. Sept.
1775. p. 408.

L'histoire des croisades va dorénavant occuper la narration & les sages réflexions de l'abbé B. On voit dans ce volume la relation de celles que Pierre l'Hermite & St. Bernard firent entreprendre par des discours pleins de sentimens & de feu. La première eut du succès. Pierre n'en fut pas seulement le prédicateur , mais le chef & le général

Sous l'habit d'hermite, cet homme célèbre cachoit un cœur de héros & un génie capable des plus grandes choses. Les déclamateurs les plus acharnés contre ces pieuses expéditions, lui rendent cette justice, & le représentent comme un homme de tête & de main (a). M^r. B. en parle en ces termes. “ Le
 „ premier mobile de cette grande œuvre
 „ étoit un simple prêtre du diocèse d'A-
 „ miens, nommé Pierre, & surnommé l'her-
 „ mite, à cause de la vie solitaire qu'il
 „ menoit avec édification. Il étoit de petite
 „ taille, d'une phyfionomie aussi peu avan-
 „ tageuse; mais d'un courage héroïque,
 „ d'un esprit élevé, d'une vivacité & d'une
 „ énergie de sentiment qui faisoient passer ses
 „ propres affections, d'une manière comme
 „ irrésistible, dans l'ame de tous ceux à qui
 „ il parloit. Sa vie pauvre & très austère
 „ lui conféroit un degré nouveau d'autorité.
 „ Il portoit une tunique de laine, avec une
 „ méchante cuculle, alloit ordinairement nu-
 „ pieds, ou, quand ses forces étoient épuï-
 „ sées, monté sur un âne. Il distribuoit ce
 „ qu'on lui donnoit de meilleur, ne man-
 geoit

(a) Son portrait fait à la plume, que j'ai vu dans l'abbaye de Neumoûtier, près de Hui, où il est enterré, présente un front large, des yeux vifs, un air de noblesse & de douceur; tous les traits décelent un homme de génie & de feu, tel que la froide philosophie ne produit pas. — J'en ai vu un autre portrait gravé, en forme de médaillon, au tour duquel on lisoit ces mots: *Venerabilis Petrus Bremita, magni exercitus dux, Hierosolymæ expugnator.*

„ geoit que du pain, ne buvoit que de l'eau ;
„ mais sans affectation, & avec la piété ju-
„ dicieuse qui convenoit à un génie de cet
„ Ordre. Pierre favoit à propos faire céder la
„ mortification à la condescendance. — C'é-
„ toit au sein même de la domination ty-
„ rannique des Turcs & des Arabes, qu'il
„ avoit formé le projet d'en affranchir les
„ lieux saints. En faisant le pèlerinage de
„ Jérusalem, il fut sensiblement affligé de
„ voir une mosquée bâtie sur les fondemens
„ du temple, des écuries attenantes à l'é-
„ glise du saint Sépulcre, & la plupart des en-
„ droits où s'étoient opérés nos premiers myf-
„ teres, profanés en mille façons différentes.
„ Comme il avoit des vues suivies & vastes,
„ il s'enquit de son hôte qui étoit chrétien,
„ & de quelques autres fideles, tant de leur
„ misere présente, que des maux qu'avoient
„ soufferts leurs ancêtres depuis si long-tems.
„ Il en alla conférer avec Siméon patriar-
„ che vertueux de Jérusalem, lui peignit,
„ en présence de quelques autres prélats & de
„ plusieurs chrétiens du país la puissance &
„ la valeur des Princes de l'Europe, le zele
„ & la grande autorité du Pape; puis ajou-
„ ta: Ne doutez pas, saint Pere, que si l'E-
„ glise & les Souverains d'occident étoient
„ instruits & implorés par un personnage
„ aussi digne que vous de leur vénération
„ & de leur confiance, ils ne s'empressaf-
„ sent à briser le joug accablant sous lequel
„ vous gémissiez. Ecrivez au Pape & aux
„ Princes, des lettres circonstanciées, & scel-
„ lées

„ lées de votre sceau : je m'offre à en être le
 „ porteur , & à faire de toute part , avec
 „ l'aide du Seigneur , des sollicitations effi-
 „ caces pour votre délivrance. Les évêques ,
 „ & chacun des fideles qui étoient présents ,
 „ rendirent à Pierre de grandes actions de
 „ graces , & lui donnerent les lettres qu'il
 „ demandoit „.

Les querelles malheureuses qui divisèrent long-tems le sacerdoce & l'empire , sont présentées par M^r. l'abbé B. avec tous les traits de la sagesse & de la modération. Il ne dissimule pas plus les fautes des Pontifes que des Rois, il condamne avec la même rigueur les emportemens des faux zélés & ceux des ennemis déclarés de l'Eglise. La réflexion qu'il fait sur le mal général & les dommages réciproques qui résultent toujours de ces sortes de différens , décelent un grand fonds de philosophie. “ Quoique le schisme & la dis-
 „ corde aient été abjurés sincèrement , l'i-
 „ vraie étoit trop enracinée pour qu'on en
 „ pût extirper si promptement les fibres pro-
 „ fondes. Depuis le long tems que la dé-
 „ fiance & la rivalité regnoient entre les Puif-
 „ sances au scandale de tout l'univers chrétien ,
 „ les principes de la soumission due à l'une & à
 „ l'autre s'étoient extrêmement affoiblis : elles
 „ avoient appris par une triste expérience ,
 „ ce qu'elles avoient à craindre de leurs
 „ entreprises respectives ; & la première oc-
 „ casion pouvoit rallumer l'incendie , à peine
 „ éteint. De cette leçon terrible , retenons au
 „ moins , que s'il est facile de prévenir le

„ scandale, il devient presque impossible de
 „ le réparer „.

On voit dans ce volume l'histoire de plusieurs hommes célèbres dans l'Eglise, de St. Anselme, de Suger, d'Ives de Chartres &c ; mais le plus illustre de tous est St. Bernard, cet homme dont l'éloquence pleine de force & de douceur subjuguoit en moins de rien les Rois & les peuples, dont la considération personnelle avoit plus d'éclat que les dignités les plus imposantes. L'histoire de ce Saint ramene encore M^r. B. sur l'article des croisades ; il fait voir que quelque louables, quelque utiles que fussent ces expéditions en elles-mêmes, il n'étoit pas possible, vu la manière dont on les exécutoit, qu'elles eussent quelque succès permanent. “ Il ne
 „ lui fut pas difficile (à St. Bernard) sur les
 „ mémoires récents de la mauvaise conduite
 „ des croisés, de démontrer qu'ils n'avoient
 „ été ni moins rebelles à la voix de Dieu,
 „ ni moins dignes de son abandon, que le
 „ peuple guidé par Moyse & par tant d'autres
 „ prophetes qui ne le mirent pas toujours à
 „ l'abri des revers inopinés *. Et nous-mêmes
 „ aujourd'hui, après tant d'années écoulées
 „ depuis ces expéditions ; si le philo-
 „ sophisme, ennemi des Saints & de toute
 „ sainteté, ne nous fait pas oublier les principes
 „ ordinaires de l'équité & du discernement,
 „ ne trouverons-nous pas encore des
 „ causes naturelles & très-suffisantes des malheurs
 „ de la croisade de Conrad & de Louis
 „ le jeune, dans l'indiscipline & la folle

* V. l'art.
 Bernard
 dans la
 nouv. édit
 du *Dict.*
hist. 1781.

„ sécurité des troupes germaniques , dans les
 „ intrigues du Prince d'Antioche & de la
 „ Reine Eléonore , enfin dans l'avarice & la
 „ trahison formelle des seigneurs chrétiens
 „ de Syrie qui empêcherent la prise de Da-
 „ mas ? „ (a)

Le douzieme volume comprend les évé-
 nemens qui remplissent l'espace de tems écou-
 lé depuis la mort de St. Bernard en 1153 jus-
 qu'au 1^{er}. Concile général de Lyon. Au
 milieu des ténèbres que l'ignorance avoit répandues sur la terre , on voit l'Eglise illustrée
 par les vertus & les lumieres de ses pasteurs ,
 occupée à maintenir le dogme par les déci-
 sions de divers Conciles & particulièrement
 le 4^e. Concile général de Latran. Entre les
 événemens les plus curieux contenus dans ce
 volume on doit placer l'entrevue de Hugues
 évêque de Lincoln avec le Roi Richard , qui
 fait également l'éloge du Roi & de l'évê-
 que. Hugues aiant résisté au Roi dans une
 affaire où sa conscience étoit intéressée , le
 Prince envoia des soldats pour le saisir , qui
 par respect pour le saint évêque n'osèrent
 exécuter leur commission. Hugues craignant
 qu'ils n'en fussent punis & que la colere du
 Roi n'éclatât contre son troupeau , “ prit le
 „ péril sur lui-même & partit pour l'aller

(a) Il y a peu de matieres que j'ai plus fré-
 quemment discutées & sous une plus grande
 diversité de points de vue , que les croisades.
 Voyez le 15 Nov. 1780. p. 402 , & autres
 en rétrogradant jusqu'en 1774.

„ trouver. Comme il approchoit de la cour ,
 „ quelques gens de bien vinrent à sa rencon-
 „ tre, en le conjurant de ne pas se présen-
 „ ter au Roi , & de ne pas s'exposer à une
 „ mort certaine. Comme il ne paroïssoit point
 „ ému de ces avis ; pour l'engager effica-
 „ cément à se retirer , un seigneur vertueux
 „ s'offrit pour médiateur. *Eh quoi !* lui ré-
 „ pondit-il , *vous voulez que je me dérobe*
 „ *au péril pour vous y plonger vous & vos*
 „ *enfans.* Après ce peu de paroles , il avan-
 „ ce & entre au palais „ .

„ Sachant que le Roi entendoit la Messe ,
 „ il alla droit à la chapelle , & sans s'être fait
 „ annoncer , il l'aborda tout-à-coup , & lui
 „ dit : *Donnez-moi le baiser de paix.* — *Vous*
 „ *ne le méritez pas* , lui dit le Roi. — *Je*
 „ *suis venu le chercher d'assez loin* , repliqua
 „ l'évêque , *il faut bien que vous me le don-*
 „ *niez.* Le Roi s'incline en souriant & lui
 „ donne le baiser. Ils entendirent ensemble le
 „ reste de la Messe ; & quand on vint porter
 „ au Monarque le signe de la paix , il le fit
 „ présenter en premier lieu au saint évêque.
 „ Les autres prélats & tous les assistans avoient
 „ peine à croire ce qu'ils voïoient. *Ce n'est*
 „ *pas tout* , lui dit le Saint quand la Messe
 „ fut achevée & le mena derrière l'autel „ .
 Le reste de cette entrevue est également inté-
 ressant ; on ne fait si l'on doit admirer da-
 vantage l'évêque de Lincoln ou le Roi Ri-
 chard. Après que cette scène , qui retrace
 Ambroïse & Théodose , fut terminée , le Roi
 dit : *Si tous les évêques ressembloient à celui-*

là, les princes & les courtisans n'auroient aucun pouvoir sur eux.

La vie de St. François, insérée dans ce volume, présente de grands exemples de zèle & de vertu. M^r. B. rapporte un trait bien propre à prouver combien l'éloquence du cœur, cet effet précieux de la persuasion, cette expression naturelle des desirs vifs & sincères d'une ame enflammée, est supérieure à toutes les régles & tous les raffinemens de l'éloquence artificielle: " Le cardinal Hugo-
 „ lin avoit engagé l'humble François à
 „ prêcher en présence du Pape & du sacré
 „ college. Le Saint par respect pour cette
 „ auguste assemblée composa un sermon
 „ avec soin, & l'apprit exactement par
 „ cœur. Mais quand il voulut parler, il
 „ ne put pas se rappeler un mot de ce qu'il
 „ avoit écrit. L'orateur après avoir confessé
 „ publiquement son embarras, se livra selon
 „ sa coutume au guide céleste qui le diri-
 „ geoit, il parla avec tant de force & d'onc-
 „ tion que le souverain Pontife & toute la
 „ cour romaine protestèrent n'avoir jamais
 „ été touchés si vivement „.

A l'occasion de quelques observations critiques sur cet ouvrage estimable, & consignées dans le Journal du 15 Octobre 1781, un curé distingué par ses connoissances dans l'histoire ecclésiastique, m'a écrit la lettre suivante.

„ Je lis votre Journal & j'en fais cas; je
 trouve au 15 d'Octobre 1781, page 241 les re-
 marques

marques suivantes sur l'*Histoire de l'Eglise* par Mr. Berault, édit. de Maltricht.

Tome 7 l. 21 p. 111. *Saint Sophrone patriarche de Jérusalem fait partir Etienne évêque de Dore pour aller démasquer les nouveaux hérétiques devant le souverain Pontife, mais il paroit que ce digne envoyé n'arriva qu'après la mort du Pape Honorius, arrivée le 12 d'Octobre 638. — P. 235. Le respect de la vérité ne permet pas d'excuser le Pape Honorius d'un ménagement aveugle... après que St. Sophrone l'eut averü de l'avantage que les sectaires tiroient de cette économie ruineuse... " L'auteur, dites-vous, oublie que St. Sophrone n'arriva qu'après la mort d'Honorius "... Je vous prie d'observer que saint Sophrone ne partit point pour Rome, mais Etienne de Dore à la réquisition de St. Sophrone. Il n'arriva qu'après la mort d'Honorius, je le veux, mais St. Sophrone n'avoit-il pas averti, par lettre, Honorius des avantages que les sectaires tiroient de sa réponse à Sergius, page 99, pleine d'un souverain mépris pour Sophrone & empoisonnée des louanges de Sergius & de Cyrus! *Nous avons reçu la lettre, dit Honorius, par laquelle vous nous apprenez qu'il est une nouvelle question de mots introduite par un certain Sophrone, jadis moine & à présent évêque de Jérusalem, contre notre frere Cyrus, évêque d'Alexandrie qui enseigne aux hérétiques convertis qu'il n'y a qu'une opération en J. C, mais que Sophrone étant venu vers vous, s'étoit desisté de ses plaintes après avoir reçu vos instructions. St. Sophrone, dont le zele fut toujours si opposé à l'hérésie, auroit-il voulu passer dans l'esprit du Pape & des peuples pour monothélite, auroit-il dévoré dans le silence une imposture si nuisible à la bonne cause, sans avertir incontinent le Pape des ravages que faisoit sa réponse à Sergius?**

Ibid. l. 22. pag. 293. *Tout odieux que l'Empereur Constantin Pogonat s'étoit rendu à Rome sur la fin de son regne le caractère de son successeur l'y fit regretter. " Ce n'est pas, dites-*

I. Part.

M vous,

vous, à l'Empereur Constantin Pogonat que Philippique a succédé, mais à Justinien ». La remarque est juste, mais il ne faut pas accuser le discernement du savant historien qui, page 294, marque assez que Philippique a succédé à Justinien en ces termes: *mais quand il vit le premier revers de Justinien, & Leonce Empereur, Philippique alla tout déconcerté trouver son reclus &c.* Ce ne peut être qu'une faute ou distraction de copiste ou d'imprimeur, comme au tome 1 de la même histoire page 324 où il est dit que Trajan mourut dans la vingtième année de son âge, au lieu de dire de son règne.

Tome 6, page 293. *Justinien donne dans l'erreur des incorruptibles.* « Mr. Berault, dites-vous, préfère ici l'autorité d'Evagrius à celle de Cellarius ». Il est libre à un auteur de préférer l'autorité qui fait sur lui plus d'impression. Evagrius passe pour un auteur impartial, appuyé ordinairement sur les actes originaux & sur les historiens du tems.

Ibid. page 353. *St. Grégoire est ordonné par le Pape Benoit un des sept diacres de l'Eglise romaine.* Item 355. *Il est nommé le diacre romain pour lequel l'Empereur Tibere prend parti si vivement,* & page 365, *St. Grégoire n'étoit cependant pas encore diacre, mais seulement chargé de son monastere.* « En cela, Monsieur, point de contradiction. Mr. Berault pages 351, 353, 355 parle de St. Grégoire envoyé par Pelage à Constantinople, & alors il étoit diacre, & pages 364, 365 l'auteur rappelle le mérite naissant de St. Grégoire sous le pontificat de Benoit, l'estime & l'affection des Romains qui ne voulurent point le laisser partir pour la Grande-Bretagne où il vouloit accompagner les ouvriers évangéliques qu'il avoit conseillé au Pape d'y envoyer. En un mot, Grégoire envoyé par Pelage à Constantinople, étoit diacre; Grégoire voulant partir pour la Grande-Bretagne sous le Pape Benoit n'étoit pas encore diacre, mais seulement chargé de son monastere. Telles sont, Monsieur, les réflexions

I. Février 1782.

175

flexions que fait sur vos remarques un curé qui a pour vous &c. »

Je trouve ces remarques en général fort justes, & je fais gré à Mr. le C. de me les avoir communiquées. Celle qui regarde la lettre qu'on suppose avoir été écrite par Sergius à Honorius, est peut-être un peu hasardée. Celle qui concerne le prétendu voyage de Sergius, me convainc d'une étourderie; j'avoue que j'en suis très-capable.



Idylle sur la naissance de Mgr. le Dauphin; par Mr. Vauvilliers, professeur de la langue grecque au college-royal de France. A Paris chez Pierres, rue St. Jacques 1781. 8 pag. in-4^o.

MAlgré la résolution prudente & nécessaire dans les circonstances d'une fécondité accablante des muses françoises, de ne parler plus d'aucune piece de vers faite au sujet de la naissance de Mgr. le Dauphin, je crois, d'après l'exemple d'un périodiste judicieux, pouvoir faire encore une exception en faveur de cette idylle; bien entendu que ce sera sans conséquence. On y trouve des images gracieuses, des éloges bien amenés, & des imitations très-heureuses de plusieurs vers de Virgile, dont l'auteur paroit sur-tout avoir pris pour modele la 4^e. églogue: *Sicelides Musa, paulò majora canamus*. Cela donne à sa poésie un air un peu païen; mais dans le tems où nous sommes, c'est beaucoup quand une piece n'a que ce défaut. Les interlocuteurs sont *Daphnis*,

Myrtille, le Génie de la France sous la figure d'*Eudémon*. *Daphnis* commence ainsi:

Disciple heureux de Pan, dis-moi donc, cher

Myrtille:

Des oracles jadis chantés par la Sybille,
Croirai-je que les dieux accélèrent le cours,
De Vesta parmi nous ramènent les beaux jours?
Ou trompant mes regards peu faits à leurs

prodiges,

Ont-ils contre un berger rassemblé ces prestiges?

A peine du midi les rayons plus ardents
Invitoient au sommeil les troupeaux languifans;

Mon chien veilloit; soudain la plus douce harmonie

Eveille dans mes sens le plaisir & la vie;
Des plus brillantes fleurs les champs sont parfumés,

Et de l'odeur d'un dieu les airs sont embauvés.

Echo se tait, les vents suspendent leur haleine.
Errans à l'aventure, ou couchés dans la plaine,

Le lion orgueilleux, le superbe taureau,
Et le fier Léopard ne font plus qu'un troupeau;

Et le loup dépouillant son humeur sanguinaire,
Se joue avec l'agneau bêlant près de sa mère.

MYRTILLE.

N'en doute point, *Daphnis*; oui, les dieux en ce jour

Par quelque grand bienfait nous montrent leur amour;

Et mon cœur enchanté de ces divins spectacles,

Ne craint point de prestige, & croit à leurs miracles.

J'ai vu des flancs d'un chêne endurci par les ans,

Distiller d'un miel pur les trésors adorans,
Et des ruisseaux de lait, baissant l'herbe fleurie,

D'une frange d'albâtre argenter la prairie, &c.

On ne pouvoit mieux rendre ce vers : *Et dura quercus sudabunt roscida mella.* Les deux bergers, trop jeunes encore pour expliquer ce tissu de merveilles, consultent le vieillard Eudémon qui leur parle en ces termes :

Enfans ; ne craignez plus de surprise ou d'erreur.
Le jour qui vous éclaire, est le jour du bonheur.

Du sang des demi-dieux un héros vient de naître,

Et l'âge d'or, pour vous, avec lui va paroître.
Bientôt . . . Mais n'allons point, par des oracles vains,

D'un astre à son lever limiter les destins.
Peuple aimé d'Apollon, de Mars, de Cythérée,
Sous un Roi bienfaisant tu vois regner Afrée,
Tes côteaux enrichis, tes guérets plus féconds,

De Bacchus, de Cérés étaler tous les dons ;
La mer à tes vaisseaux ouvrir ses flots propices,

Le commerce fleurir sous de meilleurs auspices . . .

En vain un peuple altier, sur la paix des humains

Croit faire prévaloir l'orgueil de ses desseins ;
L'univers fera libre, ô Louis, par tes armes,
Et les cœurs, Antoinette, esclaves par tes charmes.

Embrassez avec moi ces présages heureux.
Ce sont-là vos destins, vos oracles, vos dieux.

Citoyens innocens d'une aimable contrée,
Courez, portez aux pieds d'une Reine adorée,
Des tributs dignes d'elle & dignes de son fils.
Après dix mois de peine, & leurs cruels ennuis,

Vous la verrez plus fraîche & plus brillante encore,

Disputer à l'éclat de la naissante aurore.
Son Fils, son Fils l'enchanté, & double ses appas.

Ainsi, des tendres nœuds de ses bras délicats
L'amour serrant jadis la Reine de Cythere,
Du feu de ses baisers embellissoit sa mere, &c.

Après ce discours, Eudémon fuit vers les
cieux. Volons, dit Myrtille.

Volons exécuter ses ordres immortels.
Un dieu conduit nos pas vers de nouveaux
autels.

Adieu, bois, prés, ruisseaux, & Nymphes &
Naiades

Adieu, Pan & Sylvain, & Faunes & Dryades;
Vénus seule aujourd'hui réclame notre encens.
Et toi, qu'un peuple au Ciel demanda si long-

tems,
Enfant, qui manquois seul aux bienfaits de ton
pere;

Commence par tes ris à distinguer ta mere.
Des maux qu'elle a soufferts paie à l'amour
ce prix,
Et prélude au bonheur que tu dois à nos fils.



La piété filiale, petite piece pour la cam-
pagne; par M. J. J. Engel, traduite de
l'allemand; par J. H. E. A Paris, chez
Cellot, 1781. 48 pages in-8°, prix 24 s.

PLUS d'une fois mes lecteurs se sont
plains de ne point trouver dans ce
Journal l'annonce des pieces de théâtre, de-
venues la partie la plus recherchée de notre
littérature. Quoique je n'aie guere envie de
me mettre à l'abri de ce genre de reproche,
contre lequel j'ai tâché de me justifier de mon
mieux *, je crois pouvoir déroger à mon
silence ordinaire en faveur d'un dramatisse

* 15 Avril
1781 p. 560.
1 Mai

allemand qui déroge lui-même à l'espece de loi aujourd'hui reçue de faire du théâtre l'école du vice. Toute la piece est dans les bonnes mœurs & ne peut contribuer qu'à les maintenir dans un tems où la multitude d'ouvrages licencieux semble avoir conjuré leur ruine. Un vieux laboureur nommé Rode, a un fils qui s'est élevé par son courage à un grade supérieur dans le service. Pénétré de tendresse pour ses parens, il leur envoie six écus tous les mois, & il accompagne son dernier présent d'une lettre. Le maître d'école du village en fait la lecture tout haut. Cette scene est si intéressante que nous la copierons en entier, de même qu'une partie de la suivante. “ *Le maître d'école regardant la lettre.* Quelle belle écriture ! comme votre fils peint bien ! cela est si net, si lisible ! C'est pourtant à moi' à qui il en a l'obligation. (*Il touffe & commence*) : Mon cher pere. *Rode.* Oh ! cher Frédéric de mon ame ! *Le maître d'école.* Actuellement que la paix est signée, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi. *Rode.* Dieu soit loué, nous avons donc la paix : comme ma femme va être bien-aïse ! *Le maître d'école.* Vous y trouverez joint l'argent que vous avez la bonté d'accepter de moi. *Rode.* Oui, avec plaisir. *Le maître d'école.* Comme mes revenus sont augmentés, permettez-moi d'y ajouter à l'avenir deux écus de plus. *Rode.* Non, mon fils, je ne veux pas cela, tout doit avoir ses bornes, même

„ l'amitié & la tendresse que tu as pour
 „ moi. — Pourfuiuez, Monsieur le magister.
 „ *Le maître d'école.* Il y a quelques jours
 „ que j'ai éprouvé le plus grand plaisir que
 „ j'aie senti de ma vie ; il faut que je vous
 „ l'explique. *Rode vivement affecté.* Oui,
 „ quoi donc ? *Le maître d'école.* Le Roi ma
 „ fait la grace de m'admettre à sa table. *Ro-*
 „ *de.* A sa table ! mon Frédéric à la table
 „ du Roi ! — Million de mondes, comme
 „ ils auront ouvert de grands yeux, ces
 „ Messieurs de la noblesse ! — Continuez.
 „ *Le maître d'école.* Il me parla beaucoup,
 „ & daigna me combler d'éloges sur mes
 „ actions. *Rode.* Oh ! je ne me sens pas
 „ d'aise. *Le maître d'école.* A la fin il me
 „ demanda de quelle maison j'étois, quel
 „ étoit le lieu de ma naissance, quel étoit
 „ mon pere. *Rode riant en soi.* Le Roi
 „ s'est informé de moi ! Le bon Prince !
 „ — Eh bien, que lui a-t-il répondu ?
 „ Oh vite, Monsieur le magister. *Le maître*
 „ *d'école.* Je lui nommai mon village &
 „ vous, mon pere. Sire, continuai-je, vos
 „ sujets, sont tous vos sujets ; mais si le
 „ plus digne de l'être est celui qui a le
 „ meilleur cœur, celui qui possède au de-
 „ gré le plus éminent l'amour & la fidélité
 „ pour son Roi, j'ose assurer votre Majesté
 „ qu'un des plus estimables est celui dont
 „ je tiens le jour. Je suis fier de lui, & je
 „ m'en honore ; je ne le changerois pas pour
 „ tous les peres du monde, quelque pauvre
 „ qu'il soit. *Rode levant les mains au ciel.*

„ Bon Dieu ! c'est comme si je l'entendois
 „ parler. *Le maître d'école.* C'est à lui que
 „ je suis redevable des sentimens d'honneur
 „ qui m'animent, & de mon zele pour vo-
 „ tre service : dès ma plus tendre jeunesse,
 „ il ma fait constamment l'éloge de votre
 „ Majesté, de ses vertus, de sa bravoure.
 „ C'est ainsi, mon pere, que je parlai ; & du
 „ plaisir de vous louer en présence du Roi,
 „ mes yeux se remplirent de larmes déli-
 „ cieuses. (*Rode essuie les siennes.*) Le
 „ Roi fut touché de ma piété filiale ; il prit
 „ le verre qui se trouva devant lui, & me
 „ porta votre santé, haut, devant tous les
 „ convives : il m'ordonne de vous le man-
 „ der, & de vous assurer de ses bonnes gra-
 „ ces. *Rode sautant de sa chaise.* Oh ! ce-
 „ la est-il possible, Monsieur le magister ? Le
 „ Roi, le Roi ! *Le maître d'école.* Oui,
 „ comme vous venez de l'entendre. — Il
 „ a bu à votre santé. *Rode court transporté*
 „ *de joie vers la maison, & appelle avec*
 „ *vivacité :* Ma femme ! ma femme ! laisse
 „ tout, quitte tout, fors vite. *Rachel en*
 „ *dedans.* Quoi donc, mon ami ? *Rode.* Et
 „ fors donc, te dis-je, écoute Apprends,
 „ viens, viens donc. *Rode en l'embrassant.*
 „ Ah ! ma chere vieille amie ! quel fils tu
 „ m'as donné ! *Rachel met le déjeuner sur*
 „ *la table que le maître d'école attaque auf-*
 „ *si-tôt.* Qu'est-ce qu'il y a mes enfans ? je
 „ tremble de joie ! Avons-nous la paix ?
 „ *Rode.* Ouf, la paix ! (*avec feu*) &
 „ notre fils qui a dîné avec le Roi, & le
 „ Roi qui lui a demandé des nouvelles de

„ notre village , de nous , de moi ; — &
 „ mon fils qui lui a répondu que j'étois un
 „ fujet fidele , & il lui a dit qu'il ne me tro-
 „ queroit pas pour tous les peres du monde.
 „ — Ah ! je pleure de joie ; — &
 „ voilà le Roi qui a bu à ma fanté & qui
 „ m'assure de ses graces (*Rachel se bat les*
 „ *flancs à maintes reprises*). Oui , ma chere
 „ femme , & maintenant il faut à notre
 „ tour boire à la fanté du Roi. — Verse ,
 „ courage ! prends cela , ma femme ; & vous ,
 „ Monsieur le magister , prenez ceci. Voilà
 „ pour moi. Allons , choquons , comme cé-
 „ la. — Et crions tous : (*Il ôte son bon-*
 „ *net & crie*) Vive le Roi ! vive le Roi !
 „ (Nous passons ici quelques traits qui af-
 „ foiblissent le dialogue). “ *Rachel*. Qu'il vi-
 „ ve , autant qu'il est bon ! *Rode*. Mais ,
 „ écoutez , Monsieur le magister : il faut
 „ mander à mon fils que nous avons fait
 „ raison au Roi , qu'il doit le remercier , &
 „ l'assurer aussi de mon respect , ne l'oubliez
 „ pas. *Le maître d'école*. Comment , père
 „ *Rode* ! cela ne conviendrait pas. *Rode*.
 „ Quoi ? — Quest-ce qui ne conviendrait
 „ pas ? — Le Roi est un homme com-
 „ me nous tous ; & je pense qu'il doit être
 „ bien-aïse de se voir aimé par des hom-
 „ mes. (*On boit encore*). *Rode posant*
 „ *le verre*. Comme le cœur me bat cha-
 „ que fois que je bois à la fanté de mon fils !
 „ Que la bénédiction du Ciel soit sur lui !
 „ Il a donné un si bon témoignage de moi
 „ au Roi ! — Et moi , mon bon Dieu ! (*Le*

„ bonnez entre ses mains & levant la face
 „ au ciel). Devant toi je donne le témoig-
 „ nage qu'il s'est montré plein de gratitude
 „ pour moi, qu'il n'a pas rougi de ma pau-
 „ vreté, qu'il s'est fait un plaisir d'honorer
 „ les cheveux gris de son pere. — Je ne
 „ puis. — Mais toi, grand Dieu! tu
 „ peux l'en récompenser „. = Voilà le
 comble du sentiment. Malheur à l'ame froi-
 de, insensible qui n'en seroit pas émue, pé-
 nétrée. Il s'en faut bien que les scenes qui
 suivent, approchent de celles qui précèdent:
 & c'est un défaut dans les ouvrages drama-
 tiques, où l'intérêt doit aller toujours en
 augmentant jusqu'à la fin. On trouve néan-
 moins de tems en tems quelques traits ad-
 mirables. Le fils arrive: il met à la raison un
 recruteur qui avoit enrôlé de force le fils
 d'une pauvre veuve du village, *Michel*, qui
 devoit épouser & qui épouse en effet *Go-
 zhon*, sœur du mestre-de-camp. Dans une sce-
 ne avec sa mere, celui-ci la regarde, lui
 „ prend la main & s'écrie: “ Comme tout
 „ ceci est beau! je commence à m'apperce-
 „ voir que je suis dans mon pais natal. Voi-
 „ là la maison après laquelle je soupirois de-
 „ puis si long-tems. — Ici est la place où
 „ nous nous affeions les soirées d'été sur
 „ l'herbe, pour causer avec nos voisins:
 „ plus loin est la hauteur que j'avois choisie
 „ pour mes jeux. — Oh! années de ma
 „ jeunesse, années délicieuses! Par-tout où
 „ je porte mes yeux, je vois des objets qui
 „ me rappellent quelque preuve de votre ten-
 dresse.

„ dresse. — Mais , ma très-chere mere , le
 „ plaisir brille sur votre visage , & vous ne
 „ me dites rien. *Rachel*. Mon enfant , ma
 „ joie est si grande & si vive , qu'elle ne
 „ peut sortir du fond de mon cœur. — J'ai-
 „ merois mieux aller pleurer seule dans un
 „ coin — & puis je pense aussi. *Le mes-*
 „ *tre-de-camp*. Ne vous arrêtez à aucune
 „ pensée fâcheuse ; de grace , ma mere , con-
 „ fiez-moi ce que vous pensez. *Rachel*. Je
 „ pense que tu n'es plus comme nous , de
 „ notre sorte , que tu es devenu trop mag-
 „ nifique pour nous. *Le mestre-de-camp*. Trop
 „ magnifique pour vous ? Eloignez cette idée.
 „ Les liens qui nous unissent ne font-ils
 „ pas les liens les plus tendres ? Ne me
 „ font-ils , & ne me feront-ils pas éternelle-
 „ ment chers & sacrés ? Ne suis-je pas con-
 „ vaincu qu'il n'y a pas de cœur au monde
 „ auquel je sois plus cher qu'au vôtre , &
 „ le mien ne répond-il pas à toute votre
 „ tendresse ? (*Il l'embrasse tendrement*).
 „ Croiez , ma tendre mere , que je vous ai-
 „ me tout aussi sincèrement , aussi cordiale-
 „ ment que je vous ai jamais aimée. *Ra-*
 „ *chel*. Je le crois & je le mérite aussi , mon
 „ cher enfant. Combien de tristes nuits j'ai
 „ passées à pleurer à cause de toi , craignant
 „ toujours de ne plus te revoir „. — Il
 „ est assez rare de trouver des morceaux d'un
 „ sentiment aussi profond , aussi vrai , aussi na-
 „ turel. Du reste l'on ne trouve point dans cet-
 „ te piece le mérite de la contexture , de l'ac-
 „ tion , de l'intrigue qui est à peu-près nulle.

*** Prospectus d'un ouvrage intéressant pour l'avancement de l'Histoire naturelle de la mer des Indes; auquel on a employé près de trente ans & qui contient les poissons, écrevisses & crabes de diverses couleurs & figures extraordinaires, qui se trouvent dans les mers autour des isles Molucques, & sur les côtes des terres australes. Le tout muni de certificats & attestations authentiques, & ci-devant donné au public par feu Mr. L. Renard, agent de Sa Majesté Britannique, à Amsterdam. Enrichi de 100 planches en taille douce, enluminées d'après les dessins originaux, & augmenté d'une préface par Mr. A. Vosmaer, directeur des cabinets d'Histoire naturelle de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince d'Orange &c. &c. &c. Nouvelle édition, augmentée d'une description des dites planches par Mr. P. Boddaert, docteur en médecine &c. Deux volumes grand in-folio, proposé par souscription. A Utrecht & à Amsterdam, chez A. v. Paddenburg & G. Holthrop. 1781.*

Avis & conditions des libraires-éditeurs.

On joindra *gratis* aux planches vingt ou vingt-deux feuilles d'impression, qui contiendront les descriptions des poissons &c.

Les planches seront imprimées sur du gros papier & enluminées avec le plus grand soin.

Le papier de l'impression sera le même que celui des estampes, & l'on y emploiera un caractère tout neuf.

On livrera les planches dix à dix, contre argent comptant de Hollande, à raison de douze sols pour chaque planche,

La première livraison de dix planches avec leur description, se fera dans le mois de Mars 1782; & ensuite de trois mois en trois mois.

La souscription finira le 31 Janvier 1782, passé ce terme on ne pourra avoir des exemplaires qu'à un prix beaucoup plus haut.

Une planche enluminée, ainsi qu'une feuille d'impression, seront envoyées aux principaux libraires de ces provinces & ailleurs, où l'on pourra aussi souscrire. On souscrit chez l'imprimeur du Journal.



* 1 Janv.
p. 26.

Je fais gré à M^r. M^{**}. Bach. en l'université de L., de m'avoir fait observer que dans les vers cités à l'occasion des prières du matin & du soir *, il ne s'agit pas du tout de cette pieuse pratique. Cela est certainement très-vrai; & ignorant bien des choses il est possible néanmoins que je n'ignorasse pas cela. Mais il s'agissoit de prouver que dans ces deux époques de la journée, on s'occupoit naturellement de ce que l'on aime, & c'est ce que je crois avoir prouvé par ces vers, tout païens, je l'avoue, mais où l'on peut sans idolatrie trouver l'expression d'une vérité triviale. — Il est bien vrai encore qu'on trouve plus clairement & plus chrétiennement la prière du matin dans ces paroles du Ps. 62. *ad te de luce vigilo*; mais on n'y voioit rien qui regardât le soir, & il me falloit les deux. Ce défaut étoit réparé dans l'autre passage que M^r. M. indique: *vespere, manè & meridie laudem dixi*; mais il y a un excès d'abondance; il exprime la prière du midi, & c'est ce que je n'avois pas envie de faire.... Enfin j'avoue qu'il seroit un peu plus honnête de citer les écrits des fideles & sur-tout des auteurs inspirés que ceux des païens; mais il n'est pas toujours

1. Février 1782.

187

plus expédient. St. Paul, parlant devant L'Aréopage, eût pu alléguer divers passages des saintes Lettres en faveur de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame humaine; il préféra ce vers du poëte Aratus: *ipsius enim & genus sumus*. Or j'avoue que je suis un peu ardent partisan de ce grand Apôtre & que je m'é gare volontiers avec lui. (a)

Act. 17.

☞ L'Anonyme qui me fait le cadot du très-insipide ouvrage, intitulé *les dangers des spectacles*, se trompe beaucoup en disant que j'en ai fait l'éloge; tandis qu'au contraire j'en ai montré l'inconséquence & la sottise toute pure *. Il est vrai qu'à cette occasion j'ai pris la liberté d'écrire sur cette matière mes propres réflexions, que l'anonyme aura eu la gaucherie de prendre pour celles de l'auteur, quoiqu'il soit impossible de s'y méprendre à moins d'ignorer le petit art de lire (b). Les injures qu'il me dit à ce

* 15 Avril
1781 p. 560.
— 1 Mai
P. 9.

(a) On me permettra de renvoyer pour une plus ample explication, à la préface que l'éditeur a mise à la tête de mes Sermons, pag. XVII & suiv.

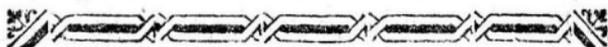
(b) Genre de bévue incompréhensible, si on ne savoit pas par des exemples multipliés jusqu'à quel point se déränge quelques fois le mécanisme des automates lecteurs. Le dérangement de celui-ci est d'autant plus inconcevable que mes *observations sur les spectacles* ont été imprimées séparément, & annoncées

sujet sont donc à pure perte. Dès qu'il faudra lire, je suis sûr que nous serons d'accord; car il paroît que c'est un bon homme: il ne se contredit que trois fois dans l'espace de 9 lignes, & il a la sincérité de le remarquer lui-même.

* 15 Juin
p. 252.
** Aff. &
Ann. n. 28.
1781.

cées distinctement dans le Journal*, & dans d'autres**, d'une manière à bien exprimer qu'elles n'avoient rien de commun avec le Salmigondis qui en avoit occasionné la publication.

☞ Dans le dernier Journal, p. 106, en voulant citer l'endroit où j'avois suspecté les livres de Zoroastre, j'ai cité par erreur le 1. Fév. 1780. p. 175, tems où je croiois avec Mr. Bergier à l'authenticité de ces livres. L'article où je reconnois mon erreur, & où je porte des travaux de Mr. Anquetil un jugement plus vrai, se trouve dans le Journal du 1. Juillet 1780. p. 371.



Le mot du dernier Logogriphe françois est *Bar-thé-lé-mi*; & *Fur-fur* du Logogriphe latin.

MOn auteur, homme droit, guerrier, bon écrivain,
Inspiré, pénitent, ne me fit point en vain:
Son but, si salutaire à toute ame mal-saine,
Excite dans le cœur & l'amour & la haine:
Rien ne peint mieux que moi son état criminel,
Et ne lui fait mieux faire un aveu solennel.
Repasse de ces vers ce qu'on voit à la tête,
Et tu me nommeras, si tu n'es pas bien bête.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 5 Décembre.)
 Le nouveau Topifchi-bachi, ou chef d'artillerie vient d'être déposé pour avoir négligé de faire observer le bon ordre dans son département. On a conduit ici lié & garotté Aly-Aga, ci-devant Muhafil de la Morée, pour subir un interrogatoire & y répondre aux témoins qui l'ont accusé de péculat. — Le baile de Venise a eu depuis peu sa première audience solennelle du grand-visir & doit être conduit à celle de Sa Hautesse après la fête du Baïram.

On a appris d'Egypte, que Mehmed-bacha avoit réussi à entraîner dans son parti les 24 Beys qui forment la régence de ce pays, & qu'il étoit actuellement occupé à y faire exécuter les ordres du Grand-Seigneur. Mais les nouvelles qu'on a reçues d'Alep, ne sont pas si consolantes : les désordres y continuent toujours : le muselim presse la ville d'un côté, tandis que de l'autre plusieurs bandes de voleurs en ravagent les environs, & le peuple commence à y éprouver les horreurs de la famine. — On écrit de Smyrne, qu'un vaisseau suédois qui faisoit voile avec une riche cargaison, d'Alexandrie

pour Livourne , a pris feu & a été consumé près de l'isle de Canée. Cet accident a été occasionné par des balles de safran qui se font enflammées. L'équipage s'est sauvé à la Canée dans le canot du navire. — Il est venu d'Alep le triste avis que la caravane , qui amène ordinairement vers ce tems ses marchandises en cette capitale, a été attaquée & pillée , entre Alexandrette & Adana , par une troupe de voleurs. On craint un pareil accident pour la caravane des pèlerins qui reviennent de la Mecque ; & c'est pour prévenir un malheur semblable , que Sa Hauteffe a envoyé aux Beys de l'Egypte, ainsi qu'au bacha de Gedda & au muselim de Bassora un ordre de prêter main forte de tous les côtés.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 15 Decembre.) Le ministre de Suede aiant communiqué, par ordre exprès du Roi, son maître, à notre cour les plaintes, que celle de Londres avoit faites, sur la rencontre de la frégate suédoise, le Jaramas, avec l'escadre du commodore Keith Stewart, (*voiez ci-dessous l'article de Suede*) ainsi que la réponse qu'elle avoit donnée à ces plaintes, le vice-chancelier comte d'Ostermann a déclaré avant-hier à ce ministre, “ que S. M. Imp. ap-
 „ prouvoit très-fort la réponse de la cour de
 „ Stockholm & la trouvoit en tous points
 „ conforme au principe, qu'elle suivroit elle-
 même

„ même en pareil cas ; qu'en conséquence ,
„ si contre toute apparence la cour de Lon-
„ dres ne s'en contentoit pas & prétendit
„ de pouvoir visiter des navires marchands
„ neutres, qui se trouveroient sous la pro-
„ tection du Roi, ou sous celle du pavillon
„ souverain d'un des alliés, Sa Maj. Imp.
„ seroit toujours prête à concourir & coopé-
„ rer avec S. M. Suédoise & les autres al-
„ liés pour s'y opposer, ainsi qu'à mainte-
„ nir l'indépendance & le respect dûs à leurs
„ pavillons respectifs „ En même tems il a
„ été envoyé ordre à tous les ministres de l'Im-
„ pératrice près des Puissances belligérantes ,
„ au cas qu'il y survienne de justes plaintes
„ ou des difficultés, par rapport à la dé-
„ tention, la prise, l'enlèvement, ou le
„ mauvais traitement, que des navires mar-
„ chands, naviguant sous pavillon de cet
„ empire ou sous celui d'un des alliés de
„ la convention de neutralité, auroient
„ éprouvé de la part des vaisseaux de guerre
„ ou bâtimens armés de l'une ou l'autre des
„ Puissances belligérantes, de faire d'abord
„ en ce cas, chacun dans son ressort, les
„ représentations & réclamations nécessaires,
„ pour la revendication des dits navires, la
„ réparation & bonification des pertes &c ;
„ de concourir & de se concerter pour cet
„ effet avec les autres ministres des cours
„ contractantes, sans demander ou attendre
„ préalablement des ordres ultérieurs &c „
Les cours alliées seront priées en outre de
donner de pareils ordres à leurs ministres

respectifs, résidant près des Puissances belligérantes. Un courier, expédié aujourd'hui pour la Haye & pour Londres, y porte, dit-on, ces ordres aux ministres de l'Impératrice, ainsi que les actes d'accession & d'acceptation de l'Empereur aux principes de la convention de neutralité. Hier, jour ordinaire des conférences chez M^r. le vice-chancelier, il a communiqué les mêmes actes aux ministres étrangers.

L'on assure que l'augmentation, que l'Impératrice a résolu de faire dans l'état de la marine, consistera en 20 vaisseaux de ligne; & par conséquent cet état sera porté à 54 vaisseaux de ligne, outre les frégates, galères, bombardes & autres bâtimens armés. Une escadre, composée de 12 vaisseaux de ligne & frégates, sera continuellement entretenue dans le nouveau port de Cherson sur la Mer-noire. Pour compléter cet état de 54 vaisseaux de guerre, l'on va construire ici à la fois sur nos chantiers dix vaisseaux de cent piéces de canon chacun. Outre les troupes que l'on a envoyées depuis quelque tems du côté de la Crimée & des frontieres de la Turquie, huit autres régimens ont encore reçu ordre d'y marcher.

La cour de Vienne a fait faire à la nôtre, il y a quelques années, des propositions tendantes à prendre quelques arrangemens à l'égard du commerce & de la navigation entre les ports de Russie sur la Mer-noire, & les Etats d'Autriche par la même Mer, tant vers le Danube que par le canal de Constantinople

1. *Février 1782.*

193

stantinople, l'Archipel & le golf de Venise; mais comme les circonstances n'étoient pas alors favorables pour ces arrangemens, le projet fut abandonné. On assure que cette affaire vient d'être remise de nouveau sur le tapis, & que le ministre de l'Empereur a actuellement de fréquentes conférences sur ce sujet.

Des troubles qui s'étoient élevés dans la Crimée entre quelques hordes de Tartares, sont appaisés; & les régimens qui y avoient été envoyés, sont rappelés à l'exception de 3 ou 4 qui ont eu ordre de marcher vers les frontieres du Cuban, pour y relever ceux qui s'y trouvent.

Le pont de bateaux qui étoit sur la Neva, a été emporté dès le 23 du mois dernier par les glaçons. Les deux bras de cette rivière en sont tous couverts: elle étoit restée ouverte 227 jours cette année.

P O L O G N E.

LEMBERG (*le 29 Décembre.*) On voit actuellement les fruits du voiage de l'Empereur dans ce royaume: on lui fit beaucoup de plaintes sur l'impôt mis sur le sel, & on vient d'en diminuer le prix: des villages entiers en manquoient, ou n'en avoient pas assez, ou s'ils en avoient, la qualité en étoit gâtée par des ingrédiens étrangers. On a diminué le nombre des sous-fermiers, ainsi que des Juifs leurs subalternes. Le grain n'étoit

pas d'une meilleure qualité dans ce pays, où le cultivateur vend pourtant à un assez bon prix les vivres, le bois & autres denrées pareilles; aujourd'hui tout est changé. Un peuple qui ci-devant ne se nourrissoit que de farrafin détrempe dans de l'huile, donne les plus grandes bénédictions au Souverain qui lui procure un pain plus nourrissant: tel est le fruit que l'on recueille par-tout des voyages & réflexions du sage Voïageur, qui n'y étoit occupé que du bonheur de ses peuples.

On disoit depuis trois ans que la foire des contrats n'auroit plus lieu en cette ville; mais pour bien des raisons importantes, elle ne sera pas suspendue de sitôt; car l'ouverture s'en fera, comme à l'ordinaire, le jour des Rois: l'intérêt & le commerce de cette ville qui n'est pas déjà trop animé, exigent que l'on continuât cette foire. Nos gentilshommes qui, pendant toute l'année, sont comme enterrés dans leurs châteaux, ne peuvent trouver de meilleures occasions que celle-ci pour l'arrangement de leurs affaires: en effet pendant ce tems toutes les dettes se paient tant par des lettres de change que pour des marchandises qu'on y livre; ce qui fait circuler dans nos maisons une quantité d'argent comptant. C'est à cette époque que l'on paie tout ce qui avoit été acheté l'année précédente: puis on y prend de nouvelles marchandises. Les négocians présentent d'abord leur compte pour celles qu'ils avoient livrées à crédit: ils tirent leurs intérêts, puis

la somme qui leur étoit due en argent, ou l'équivalent. Ainsi il y a avantage sur avantage à tenir cette foire: nos habitans étoient bien éloignés d'en désirer la suppression, d'autant que les gentilshommes, qui au bout de 12 mois viennent ici de leurs campagnes, où ils ont amassé autant d'argent qu'il leur est possible, y font de grandes dépenses; desorte que nos bourgeois même, quand ils ne gagneroient rien autre chose, pourroient en vivre aisément pendant 6 mois.

La comtesse O-Donell, est morte ici il y a quelque tems.

E S P A G N E.

MADRID (le 26 Décembre.) Le 8 de ce mois, le comte de Læwenhielm, envoyé extraordinaire du Roi de Suede, a eu sa première audience de Sa Majesté, ainsi que de la famille royale. — Le marquis de los Truxillos, informé qu'on alloit faire des coupes de bois en Andalousie pour l'arsenal de la Carraque, a offert au Roi les forêts qu'il possède dans la province de Grenade. Le comte de Selva-Florida a aussi supplié ce Souverain d'accepter une portion considérable de pins fort utiles pour la construction, lesquels se trouvent sur ses terres dans la même province. Sa Majesté a accepté les offres patriotiques de ces deux seigneurs.

Madame la princesse des Asturies est heureusement entrée dans le 4^e. mois de sa grossesse.

feffe. — Le Roi a disposé en faveur du duc de Medina-Coeli de la charge de grand-maître de sa cour, vacante par la mort du marquis de Montalègre, comte d'Onati, grand-d'Espagne de la première classe, chevalier de la Toison-d'or, &c, décédé en cette ville le 19 du courant.

Dans la nuit du 17, M^r. de Buffy, maréchal-de-camp au service de S. M. très-chrétienne, arriva ici accompagné de 3 ou 4 officiers françois: ils ont tous pris sur le champ la route de Cadix, afin de s'y embarquer sur les deux vaisseaux de ligne françois, qui y mouillent depuis quelque tems, & qui ont pris à bord des vivres pour 9 mois, ainsi qu'une somme de 500 mille piaftres fortes en especes. Ces deux vaisseaux, après avoir été joints par deux frégates de leur nation, partiront pour leur destination. — Depuis que l'on a appris ici la sortie de l'escadre françoise de Brest, l'on s'attend à voir partir au premier jour l'escadre espagnole de Cadix; & l'on assure, que les ordres ont déjà été expédiés pour cet effet. Selon les lettres les plus récentes de ce port, l'expédition secrete, à l'armement de laquelle l'on a été occupé depuis deux mois, étoit prête, à l'exception des troupes, qui doivent y passer à bord, au nombre de 3 mille hommes: leurs équipages étoient déjà embarqués; & les troupes mêmes étoient attendues au premier jour. Quoique l'objet de cet armement soit un mystere, l'on conjecture avec quelque

que raison, qu'il est destiné pour l'Amérique, & qu'il va se réunir avec une partie du grand convoi françois, attendu à Cadix.

ALGESIRAS (le 16 Décembre.) Il est arrivé au camp de St. Roch un parlementaire du gouverneur de Gibraltar, qui y a remis les lettres de plusieurs officiers, qui ont été faits prisonniers dans une attaque faite par les Anglois le 27 du mois dernier. On a appris par cette voie, qu'un officier d'artillerie, blessé à la jambe par deux coups de feu, a été obligé de la faire couper: il se loue néanmoins beaucoup de l'humanité & des bons soins des ennemis. Les Anglois se flattent que cette sortie, qui leur a bien réussi & où nos ouvrages ont beaucoup souffert, retardera de beaucoup le succès du siège (a). — Dans la nuit du 13 au 14 de ce mois, le vent s'étant mis au levant avec violence, deux béléandres de Gibraltar en profitèrent pour passer le détroit, & aller probablement porter des nouvelles de la sortie du 27 du mois passé, ainsi que de l'état de la place. — Hier à la pointe du jour, nous aperçûmes sous le canon de la forteresse deux gros bâtimens que nous jugeons

(a) Si on en doit croire la lettre officielle du gouverneur de Gibraltar (voyez l'art. d'Angleterre) cette affaire est effectivement de conséquence, & peut déranger beaucoup les alliés.

être des frégates: il y en a même qui prétendent qu'une des deux est frégate de guerre & l'autre marchande. Quoiqu'il en soit, elles doivent avoir jetté dans la place affligée beaucoup de provisions en tout genre.

L'espece de célébrité que le soi-disant jésuite espagnol pris par les Anglois sur le paquebot espagnol, la Corogne, doit à l'idée que la cour de Londres a paru se former des services qu'il pouvoit rendre, en le plaçant sur l'escadre du commodore Johnston, donne quelque prix aux détails suivans que l'on s'est procurés sur ce personnage singulier, maintenant renfermé dans les prisons de Madrid.

Cet homme se nomme Arismendi, & quoique ce nom soit très commun dans la Navarre & dans quelques autres parties de l'Espagne, on ne le croit pas né en Europe, mais dans l'isle de St. Domingue. Il avoit passé on ne sait comment sur le continent & il demouroit dans la ville de Cordoue, province du Técuman. Soit que par ses menées ou par ses propos il eût indisposé contre lui l'administrateur des revenus du Roi., cet officier public crut devoir l'envoyer pardevant le vice-roi de Buenos-Ayres, pour qu'il examinât sa conduite & décidât de son sort. Arismendi partit sous la garde d'un seul homme dont il lui fut facile de se débarrasser en entrant dans Buenos-Ayres, & il fut se réfugier chez les peres de la Mercy: là il se donna le nom de Jésuite, comme un religieux persécuté & innocent. Cet asile ne le mit pas pourtant à l'abri des recherches de l'administrateur, qui mit tout en œuvre pour découvrir s'il étoit véritablement prêtre ou Jésuite, mais Arismendi ne put jamais prouver ce qu'il avançoit, il ne fut même jamais possible de savoir s'il avoit quelque teinture de bel-
les

les-lettres (a). Cependant plusieurs faits étant à la charge de cet intrigant, le vice-roi ne jugea pas à propos de le garder dans le païs & il l'envoia en Europe sur un bâtiment qui faisoit voile de la Plata. Il n'étoit point chargé de fers à bord; comme on l'a débité en Angleterre; il avoit toute sa liberté, comme les autres passagers; mais il n'en profitoit que pour vivre avec les matelots, jouer & s'enivrer avec eux. Le capitaine & l'aumônier du vaisseau voulurent souvent l'admettre dans leur compagnie & l'enlever à cette vie craputeuse; ils ne purent jamais vaincre ses habitudes & le prétendu Jésuite passa toute la traversée à côté d'un coffre dans

(a) Voilà donc le personnage qui depuis plus d'un an alimente les invectives de quelques périodistes & leur haine contre une Société que ses plus forcenés adverfaires avouent avoir des droits à la reconnoissance. Mais eût-elle été un repaire de scélérats, il est indigne de l'insulter après son extinction, après que ses membres épars & isolés ont perdu tous les moyens de venger sa mémoire. N'est-ce pas s'acharner sur un cadavre, & s'avilir par une fureur lâche & dégoutante? On connoit le trait de cette abominable Fulvie, fœur d'Antoine, qui se fit apporter la tête de Cicéron, la mit sur ses genoux, & dans une rage insensée perça sa langue à plusieurs reprises. Voilà des objets de l'imitation philosophique, voilà qui rend bien notre humanité, notre sainte bienfaisance.... Mais il n'y a pas de quoi se fâcher; je l'ai dit cent fois, je le répété encore quelques fois à des gens trop sensibles que ces outrages consternent: "venez, leur dis-je, *vermine dont on a purgé une terre* devenue plus infecte & plus corrompue après cette *purgation*, venez avec moi réjouir les cendres de votre défunte mere; dites lui, que *s'il ne se fait pas dans le monde de mal que la calomnie ne vous attribue, il ne s'y fait pas aussi de bien dont l'iniquité confondue ne vous rende responsables* ».

lequel il avoit placé une grande quantité de bouteilles d'eau de vie , ou sur le pont à jouer avec des matelots. Le navire fut pris , comme l'on fait & conduit dans un port d'Écosse. Arismendi continua à jouer son rôle , ce qui lui réussit au point que le cabinet de St. James l'envoia chercher à grands fraix , lui donna une maison dans Londres & lui assigna 8 guinées par semaine pour sa nourriture. Le capitaine , le pilote & quelques passagers du bâtiment espagnol vinrent aussi quelque tems après à Londres : instruits par le bruit public de la fortune d'Arismendi & des projets que la cour de Londres formoit d'après les connoissances que cet homme avoit de l'Amérique espagnole , ils le virent , & la preuve qu'il n'avoit aucun plan formé contre les intérêts de sa patrie , c'est qu'il consentit à se laisser transporter sur le continent : un bâtiment l'attendoit à Douvres ; il se mit en route ; mais selon sa coutume il voulut s'arrêter à chaque poste pour y boire , ensuite pour dormir ; de maniere que ne le voyant pas un soir de retour chez lui , les émissaires du gouvernement se répandirent sur sa route ; on le trouva dans l'auberge où il s'étoit arrêté & il fut ramené à Londres. Les Espagnols qui l'emmenoiert furent alors relégués à 20 lieues de la capitale avec défense d'y revenir. Il est certain que dans ce tems-là l'armement de Johnston étoit destiné contre les possessions espagnoles ; les offres éblouissantes que ce commodore fit au pilote du navire sur lequel étoit venu Arismendi en fournissent la preuve , ainsi que l'accueil fut à cet aventurier , par cela seul qu'il pouvoit donner quelques renseignemens sur ces provinces éloignées. Les préparatifs de Mr. de Suffren dérangerent ce plan & alors seulement la cour de Londres changea la destination de Johnston. Cependant Arismendi étoit embarqué sur la flotte , & il fut jetté à St. Yago , où étant désormais inutile au commodore , il fut envoyé à Rio-Janeiro dans un bâtiment frété par quelques Anglois. Il n'y fut pas plutôt qu'il porta ombrage au vice-roi qui le fit partir pour Lisbonne. Là , il trouva le moyen d'entretenir l'ambassadeur d'Espagne

des affaires de l'Amérique-espagnole, & comme il parut en raisonner pertinemment, l'ambassadeur crut qu'il pourroit être utile au ministre des Indes à Madrid auquel il le recommanda. C'est à la seconde entrevue qu'il eut avec les ministres du Roi d'Espagne que reconnu par un officier venu de Buenos-Ayres avec lui, il a été arrêté. A juger de cet aventurier par ses mœurs & sa conduite, c'est un homme vil & imbécille; mais si l'on réfléchit qu'il a pu intéresser les ministres de plusieurs Puissances, & qu'il a donné de l'ombrage à quelques autres, on ne peut lui refuser le talent de faire des dupes.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 1 Janvier.) Le Roi a fait une promotion de colonels & de lieutenans-colonels, & a nommé au poste de grand-maréchal de sa cour S. E. M^r. le comte Gyllenstierne, sénateur du royaume, chevalier & commandeur des Ordres roiaux.

— Les officiers suédois qui ont servi sur la flotte françoise, ont été distingués par le Roi qui leur a accordé l'Ordre du Mérite, savoir à Mrs. Rankhoff, H. Chutzercrantz & Hoyenhausen, qui se sont trouvés sur l'escadre de M^r. le comte de Grassé; à M^r. H. Blessing, qui fut à l'action donnée par le commandeur Destouches; à M^r. H. Schulten, qui assista à une action sous le chevalier de la Peirouse; enfin au lieutenant comte de Bielke, qui servoit sous le commandeur Suffren lors du combat, & au lieutenant baron de Palmquist, qui a assisté à la prise de Pensacola.

On apprend qu'une flotte d'environ 60 navires marchands neutres, partie au commencement du mois d'Octobre dernier du Texel sous convoi d'une de nos frégates de guerre de 40 à 44 canons, & destinée pour différens ports de Norwege, de Suede, de Danemarck & de la Mer baltique, avoit été rencontrée entre le Texel & le Doggersbanc par quelques navires de guerre de l'escadre angloise aux ordres du commodore Steward, qui aiant voulu arrêter & visiter le dit convoi en avoient été empêchés par l'officier suédois, qui commandoit la dite frégate & convoi; de maniere que les Anglois n'avoient pas osé l'entreprendre par force, mais avoient été obligés de les laisser poursuivre leur cours; que la cour d'Angleterre en aiant été instruite, avoit fait faire des représentations à ce sujet à la nôtre, soutenant qu'elle étoit autorisée, à pouvoir faire une pareille visite, même en vertu des articles de la convention de la neutralité-armée conclue entre les trois Couronnes du Nord; mais que notre cour étant d'un tout autre avis, avoit approuvé la conduite de son officier & avoit fait répondre à celle d'Angleterre, que bien loin, que cet officier eût fait à cet égard quelque chose de contraire au bon ordre & à la convention de la neutralité-armée, il s'étoit au contraire conduit conformément à son devoir, & que ce qui étoit arrêté dans un des articles de la convention de la neutralité-armée à l'égard de la visite des navires marchands, regardoit

1. Février 1782.

203

uniquement les navires, qui navigeoient sans convoi, & nullement ceux qui se trouvoient sous convoi & par conséquent sous la protection d'un pavillon souverain.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 2 Janvier.) Le Roi a nommé contre-amiraux de sa flotte le comte Adam Ferdinand de Moltke, son chambellan & député au college de l'amirauté, ainsi que M^r. le commandeur J. Corn. Krieger. Le prince Charles de Bevern, gouverneur de cette ville, héritier du feu duc Auguste-Guillaume de Brunswig-Lunehourg-Bevern, a reçu de Stettin la succession de cet illustre défunt, qui consiste principalement en beaucoup de vaisselles d'argent. Deux de nos lieutenans de marine, Mrs. Kosoed & de Thun sont partis ces jours-ci pour aller servir comme volontaires sur la flotte hollandaise.

I T A L I E.

ROME (le 3 Janvier.) Le 10 du mois dernier S. S. tint le consistoire qui a été annoncé pour la notification de la naissance du Dauphin. Le *Te Deum* fut chanté le 13 à cette occasion, avec les solemnités accoutumées, & le cardinal de Bernis reçut les complimens. Le Pape a fixé au 30 de ce mois, la consécration de Mr. l'abbé de Bernis, neveu du cardinal, comme évêque d'Apollonie,

nie, *in partibus*. Cette cérémonie se fera dans l'église royale françoise de St. Louis.

On parle de la suppression du college clémentin, à cause des dettes dont il se trouve chargé. — Par un billet de la secretaierie d'état le Pape a nommé lieutenant-colonel du château St. Ange Don Antoine Cecchi.

— Le marquis Moschi de Benevent, retournant seul dans la nuit à sa maison peu éloignée du palais du duc d'Altems, a été attaqué depuis peu par 3 inconnus, dont l'un le prit par les cheveux, l'autre lui tenant un poignard sous la gorge & le troisième fouillant dans ses poches, lui enlevèrent quelques billets pour la valeur de 150 scudis: puis ils prirent la fuite, le laissant dans la plus grande épouvante.

Le souverain Pontife a ordonné de faire pendant 3 jours des prieres publiques pour les besoins urgens de l'Eglise catholique.

— Sa S. compatissant aux miseres de ses sujets, qui ont beaucoup souffert des tremblemens de terre, ainsi que des pluies continuelles, a ordonné des prieres publiques dans ses Etats.

Entr'autres graces que le St. Pere est dans l'usage de faire vers la fin de l'année, Sa Sainteté a accordé le bénéfice de St. Mathieu en la ville de Recanati à M^r. le marquis Antici, ministre plénipotentiaire du Roi de Pologne, & une pension de 120 écus romains sur l'archevêché de Ferrare, à M^r. l'abbé comte Liberati, auditeur de la nonciature de Cologne.

PARME

PARME (31 Décembre.) La mort de D. Ferdinand de Magallon, ministre plénipotentiaire de S. M. Catholique près de notre Souverain, vient d'occasionner ici des regrets universels. Ce ministre étoit aussi distingué par l'étendue de ses connoissances, que par les qualités qui le caractérisoient. La réputation qu'il s'étoit acquise dans les diverses missions politiques qui lui avoient été confiées, est généralement répandue. L'importance des services qu'il a rendus à la cour d'Espagne, & ses talens avoient engagé Charles III, à le nommer ministre du conseil suprême des Indes, de la junte roiale des monnoies & des mines &c. &c.

FLORENCE (le 31 Décembre.) En conséquence des ordres de Mgr. le Grand-Duc, M^r. le sénateur-secrétaire d'état a envoyé à tous les juges du grand-duché de Toscane une lettre circulaire datée du 7 de ce mois, dont voici la traduction.

« S. A. R. adhérant aux statuts & dispositions de ses prédécesseurs, pour qu'on n'admette point dans ce grand-duché l'exercice d'aucune juridiction étrangere sans l'*exequatur royal*, veut & ordonne que tous les évêques d'état étranger, qui ont une partie de leur diocèse dans le grand-duché, aient à exhiber la bulle de leur élection, sans quoi il leur est défendu d'exercer dans les Etats de S. A. R. le moindre acte de juridiction. En conséquence Mgr. le Grand-Duc ordonne aussi qu'on n'admette point la juridiction des vicaires capitulaires, sans qu'ils aient communiqué leur élection au secrétaire d'état, comme aussi sans qu'ils aient exhibé pour l'*exequatur royal* toutes les patentes que les évêques, & particu-

lièrement ceux d'un Etat étranger, remettent à leurs vicaires forains. Etant chargé par la lettre de la secrétairerie d'état du 27 Novembre dernier de faire les communications convenables, je vous donne part, Messieurs, de ces ordres précis de S. A. R., pour que vous ayez soin en toute occasion de les faire observer ponctuellement.

Notre Souverain, toujours incliné à concilier l'administration de la justice avec les égards qu'on peut avoir pour l'humanité, a déclaré que son intention est qu'on épargne ou qu'on abrége autant qu'il sera possible l'emprisonnement des coupables; que ceux qu'à cause de leurs délits il sera indispensable de retenir dans les prisons, dans des endroits secrets, n'en ressentent pas les pernicioeux effets par rapport à leur santé; que généralement les prisonniers, tant dans les cachots que dans les endroits ouverts, ne manquent pas des secours qui intéressent la religion, qu'on évite de toutes ses forces le danger du parjure. En conséquence S. A. R. a recommandé qu'on communique à tous les tribunaux du grand-duché, qui ont juridiction criminelle, de suivre l'instruction donnée le 8 Novembre dernier, contenant 17 articles, dont quelques uns, quoique conformes aux régles générales de la justice & au style qui se pratique dans tous les tribunaux, serviront toujours à remettre en mémoire & à rendre plus uniforme & plus constante l'observation de cette ordonnance.

LIVOURNE (le 31 Décembre.) Un bâtiment qui vient d'arriver ici de Minorque

nous a confirmé la nouvelle qui s'étoit déjà répandue , que les troupes françoises & espagnoles réunies dans cette isle se sont emparées de la forteresse de Marmora & que de cet endroit elles continuoient d'attaquer le fort de St.-Philippe.

NAPLES (le 30 Décembre.) Le 15 au soir , la Reine a daigné être marreine du fils dont la comtesse de Wedel , épouse du ministre de Dannemarck , étoit accouchée : Sa Majesté a été représentée dans cette cérémonie par la duchesse d'Andria-Guevara , grande-maitresse de sa cour , qui s'étoit rendue à cet effet à l'hôtel du dit ministre avec plusieurs Dames du premier rang , & qui , de la part de sa Souveraine , fit présent à l'enfant nouveau-né d'un béguin en points d'Angleterre , garni de brillans , & à la mere d'un collier de gros brillans , auquel étoit suspendu un cœur avec le chiffre de la Reine : le tout est évalué à sept mille ducats.

Le même jour, M^r. Alberti , nouveau résident de la république de Venise en cette cour , eut sa premiere audience de L. M , à qui il eut l'honneur de présenter ses lettres de créance : M^r. Soderini qu'il remplace , est parti pour Milan , où il fera revêtu du même caractère.

Le Roi a nommé le prince di Raffadale , jusqu'ici son ministre à la cour de Lisbonne ambassadeur à celle de Madrid , où il ira relever le duc de Sainte-Elisabeth. Ce Monarque a assuré à M^{sr}. Spinelli , gouverneu

de Rome, la riche abbaye dont il jouissoit dans ses Etats, pourvu qu'il reconnût le droit qu'il avoit d'y nommer.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 5 Janvier.*) Le 29 Décembre M^r. le général comte de Kaunitz-Rittberg se rendit au pied du trône impérial en qualité de ministre plénipotentiaire de S. A. R. Monseigneur l'Archiduc Maximilien, Grand-Maitre de l'Ordre - teutonique, où après avoir prêté au nom de l'Archiduc entre les mains de S. M. Impériale le serment d'usage, comme feudateur de l'Empereur & de l'Empire, il reçut l'investiture de cette éminente dignité. M^r. le Comte du Nord, M^r. le comte de Groeningue & le prince Ferdinand de Wurtemberg furent présens à cette cérémonie. — Le premier jour de l'an, la cour fut en grand *gala* suivant l'usage de ce jour. A onze heures l'Empereur, accompagné de Mgr. l'Archiduc Maximilien & précédé de toute la cour, se rendit à la grande chapelle, où on célébra à l'ordinaire le Service divin. Le 3 après-midi, il y eut grand cercle dans les appartemens de M^de. la Comtesse du Nord, où la principale noblesse s'étoit rendue pour faire sa cour à nos augustes hôtes, & d'où l'on passa au théâtre, après lequel L. A. I. allerent faire une visite au prince de Kaunitz, chancelier de la cour & d'état. — Le 4, entre 9

& 10 heures du matin, ces illustres voyageurs très satisfaits de leur séjour, après avoir pris congé très-tendrement de l'Empereur, ainsi que de Mgr. l'Archiduc Maximilien, sont partis d'ici, dirigeant leur route vers l'Italie avec leur suite & précédés de courriers richement vêtus. Sa Majesté l'Empereur, Mgr. l'Archiduc, ainsi que M^r. le comte de Grœningue, & le prince Ferdinand de Wurtemberg, accompagnerent L. A. I. jusqu'à Neustadt, où l'on avoit préparé un superbe dîné pour ces augustes voyageurs, qui aiant ensuite observé tout ce que cette ville avoit de remarquable, revinrent souper au château, où il y avoit bal, & y passèrent la nuit. Nous osons nous flatter que L. A. I., à leur retour d'Italie, prendront leur route sur Lintz & Prague, où elles donneront à S. M. l'Empereur la satisfaction de les y recevoir: il y a ordre du moins de meubler à cet effet le palais de ce dernier endroit, & c'est ce qui doit nourrir cette espérance. — Mde. la comtesse de Grœningue & la princesse Elisabeth de Wurtemberg sa fille, n'ont pas été du voyage de Neustadt: L. A. S. ont été retenues ici par un petit catarre qui n'a pas eu de suites, & qui ne les empêchera pas de partir après le retour de M^r. le comte de Grœningue, qui compte lui-même se remettre en route après-demain pour Montbéliard.

Le sieur Schrath, statuaire de cette ville, a jetté en fonte la statue équestre de Joseph II, notre Souverain, & lui a donné toute la

resemblance possible au jugement des plus grands connoisseurs. — La censure royale des livres établie dans cette capitale, vient de proscrire l'*Histoire philosophique & politique &c*, faisant défense à tous les imprimeurs & libraires de distribuer un ouvrage aussi propre à renverser les fondemens des Empires, qu'à détruire les précieuses maximes de l'Évangile (a). — L'Empereur informé que les curés & vicaires sur les frontières d'Esclavonie & de Croatie sont distraits de leurs occupations par le soin qu'ils doivent se donner pour se procurer une honnête subsistance, vient de leur faire assigner par an des appointemens en argent comptant, de sorte qu'à l'avenir le curé touchera 300 flor. & son chapelain 100. Quant à ceux qui habiteront des endroits plus peuplés, ou dont les cures seront situées le long des chaussées, & qui pourront conséquemment avoir plus de travail, il leur sera assigné à proportion de leurs peines des honoraires plus considérables. (b)

(a) Quoique cette nouvelle soit très-sûre, elle ne paroît dans aucune gazette. Les intérêts de la chère philosophie dirigent la plume des périodistes comme celle des autres écrivains épris des charmes du bon ton. Ils annoncent avec emphase tout ce qui peut alarmer les amis de la religion, & passent sous un silence réfléchi tout ce qui peut les rassurer & les consoler.

(b) Quelle différence entre les systèmes des philosophes

Par une ordonnance de l'Empereur, il est statué qu'à l'avenir les Demoiselles auxquelles on donne dans le couvent des Dames angloises une éducation conforme à leur état, ne pourront y rester que jusqu'à l'âge de 18 ans, & que de ce moment, on ne recevra que celles que le gouvernement & la chambre des finances de Hongrie jugeront à propos d'y recommander. — Il vient d'être statué par la régence de la Basse-Autriche que, lorsqu'il s'agira du droit d'incolat pour la noblesse acatholique, la dispense en devra être accordée par la chancellerie aulique de Bohême & d'Autriche, après avoir entendu au préalable la régence de la province. — Le comte de Bork, envoyé de Suede, est parti d'ici, en y laissant un chargé d'affaires. M^r. de Koch, secrétaire de la légation russe en cette cour, est appelé à Pétersbourg, où on lui destine un autre emploi.

Un Anglois de Bombay, qui se trouve actuellement en cette ville, a reçu le 6 Décembre une lettre de cet établissement, en date du 14 Septembre, portant que Sir Eyre

philosophes & ceux des vrais amis du bien public ! Ceux-là veulent réduire les curés à labourer la terre, pour les détourner des devoirs d'un ministère redoutable à tous les genres de corruption. Ceux-ci leur épargnent le sentiment du besoin pour les laisser tout entiers à leurs importantes fonctions. 1. Déc. 1781. p. 499.

Dern. Jour,
nal p. 98.

Coote, campant avec son armée devant Madras, avoit été attaqué par Sahib-Kan, fils & principal général de Hyder-Ali, à la tête de 80 mille hommes d'infanterie & 32 mille de cavalerie; que les Indiens avoient escaladé jusqu'à trois fois les retranchemens du camp, & que chaque fois ils avoient été repoussés avec grande perte; qu'enfin le général anglois, se voyant trop vivement pressé dans l'enceinte de son camp, en étoit sorti avec cinq mille Européens & 17 mille Sipayes pour livrer bataille à Sahib-Kan; résolution, qui lui avoit si heureusement réussi, que l'armée indienne avoit été forcée à céder le champ de bataille avec perte de 13 mille hommes tués & blessés, & même à abandonner tout le Carnatic & le Bengale: que huit jours auparavant le général Goddard avoit aussi livré combat sur la côte de Malabar à Mir-Mahmed, général des Marattes; & que dans cette action il s'étoit rendu maître de tous les bagages des Indiens, d'une trentaine de leurs canons de fonte, & qu'il avoit fait prisonniers 11 officiers françois & 23 ingénieurs: que les Anglois, avec un corps de 3800 Sipayes, avoient occupé l'établissement hollandois à Suratte, y avoient fait 360 prisonniers & pris 32 canons: enfin que l'amiral Hughes étoit parti le 28 Août avec son escadre de Bombay pour une expédition contre Cochim, principal établissement des Hollandois sur la côte de Malabar.

Mgr. l'Archiduc Maximilien, Grand-Maitre

de l'Ordre - teutonique, a donné récemment un exemple peu ordinaire de bienfaisance: s'étant convaincu dans la tournée, que S. A. R. a faite dans les différens fiefs de l'Ordre, que les habitans de ces terres avoient été ruinés en grande partie, tant par la longue guerre de 1756 jusqu'en 1763, & par la cherté qui regna en 1771 & 1772, qu'en dernier lieu par la guerre de 1778. Elle leur a fait, de son propre mouvement, remise entiere de tous les arrérages ou emprunts, soit en argent ou en grains, qu'ils lui devoient depuis cette époque, sans même en excepter ceux qui demeurent sous la domination de S. M. Prussienne. L'on compte que cette remise, en évaluant les grains au prix où ils étoient lorsqu'ils ont commencé à être dûs, va à 90 ou 100 mille florins.

SEGNIA dans la Dalmatie-autrichienne (*le 29 Décembre.*) La nouvelle chaussée qui commence à Carlstadt & qui a été pratiquée sur des montagnes & dans des vallées, où il avoit été impossible de passer jusqu'ici, est actuellement fort fréquentée, & souvent remplie de chariots & de voitures. Le commandant-général de ce canton a fait bâtir le long de cette chaussée des maisons au nombre de plus de 200, sans compter les écuries & des angars, indépendamment encore des auberges commodes, des moulins, des ateliers de maréchaux-ferrants & même des églises, dont une est très-magnifique. Il y a aussi le long de cette chaussée des trottoirs pour la commodité de ceux qui voïagent à

piéd. On a coupé des forêts : on a encouragé les voituriers par des présens ; enfin on n'a rien oublié pour mettre le commerce sur un piéd respectable. Le comte Samuel de Giulay, lieutenant-feld-maréchal & commandant en chef, est infatigable sur cet objet qu'il veut finir à la gloire de la Maison d'Autriche : il a voulu juger de tout par lui-même en se rendant sur les lieux, & donnant les ordres les plus précis, ce qui nous fait espérer le rétablissement prochain de notre port auquel on s'attend depuis longtemps.

(TRIESTE (le 30 Décembre.) Le Capidgi-baschi, expédié par le Grand-Seigneur, est arrivé, dit-on, à Alger, & y a remis au Dey de la régence des dépêches importantes avec un ordre précis de relâcher au plutôt & de restituer tous les bâtimens marchands appartenans à ce port avec leurs cargaisons, équipages qui avoient été pris, & retenus jusqu'ici par les corsaires de la dite régence comme étant de bonne prise, quoiqu'ils fussent pourvus chacun de firmans authentiques de la Sublime-Porte.

L'importation du café de l'Arabie, qui a été suspendue depuis un an à cause des troubles continuels qui y regnent, en a fait augmenter le prix considérablement, puisque le quintal de la plus mauvaise qualité coute à Semlin 110 florins, & se vend même ici 85 fl. ; l'interruption du commerce dans la guerre actuelle doit encore le faire renchérir.

Ainsi ce qui peut mieux que toute ordonnance de police contribuer à en faire baisser le prix, c'est d'avoir recours au moien employé dans la Macédoine, où l'on cultive le coton; l'usage étoit ci-devant d'en donner les gouffes & les pepins aux bêtes à corne pour les engraisser; mais le peuple les brûle actuellement en guise de café & y trouve du goût: son exemple suivi en d'autres Etats, pourroit ramener le vrai café à son juste prix.

STUTGARD. (le 6 Janvier). Le 29 du mois dernier au matin, notre sérénissime Duc invita tout-à-coup en son château Mrs. les ambassadeurs étrangers, les chefs de son académie militaire, ainsi que toutes les personnes de rang, sans que l'on pût deviner l'objet de cette invitation; mais peu après l'on sçut que ce Prince n'avoit convoqué cette brillante assemblée que pour y notifier avec plus de solemnité les patentes de l'Empereur, en date du 22 Décembre, pour l'érection d'une université en cette ville, sur le pied & avec les privileges attachés aux universités de l'Allemagne. Cette publication fut faite & reçue avec toute la reconnoissance qu'exigoit cette grace: S. A. S. passa ensuite à la salle de l'académie, où indépendamment des tables ordinaires, on en avoit dressé une de 70 couverts, à laquelle dîna ce Prince avec les ministres étrangers & la principale noblesse, au milieu des concerts les plus harmonieux. Cette brillante journée où la joie éciata de tous côtés, se termina par

des actions de grâces à l'Empereur, & par des sentimens de la plus vive reconnoissance, pour M^{sr}. le Duc, fondateur de cette université, qui sera connue sous le nom d'université-caroline.

BERLIN (*le 1 Janvier.*) Le 30 Décembre, à 11 heures du soir, la Princesse de Prusse est heureusement accouchée d'un Prince, à la grande satisfaction de la Maison royale.

HANNOVRE (*le 6 Janvier*) Le Roi d'Angleterre vient de conférer au lieutenant-général de Reden, le grade de général d'infanterie & le commandement en chef de toutes les troupes hannovriennes, vacant par le décès du général feld-maréchal de Hardenberg. Le régiment d'infanterie de ce dernier, a été donné au général-major de Sydow.

On mande de Ritzebuttel, que plusieurs recrues embarquées pour la Grande-Bretagne, s'y étoient soulevées contre leur capitaine: quatre navires de transport, avec un vaisseau de convoi, attendoient un vent favorable pour mettre en mer; dans cet intervalle un des capitaines des transports descendit à terre pour arranger quelques affaires. Le vent devint favorable & le commandant du vaisseau armé donna le signal du départ; trois des transports mirent à la voile avec lui. Après le retour du capitaine, son navire suivit les autres; mais la contrariété du vent & le trop grand éloignement des premiers vaisseaux, obligèrent ce dernier à retourner, & le grand froid survenu le força de rentrer

1. *Fevrier 1782.*

217

trer au port. Alors les recrues se révolterent & quitterent le navire: peu après, 70 de ces mutins rentrèrent dans leur devoir & font, depuis ce tems, entretenus par l'agent britannique qui se trouve à Ritzebutel; mais 180 autres ont déserté.

MAYENCE. (*le 5 Janvier.*) On craint que notre gracieux Souverain n'ait quelque desagrément au sujet des biens que les monasteres supprimés * possédoient en pais étranger. Il est bien vrai qu'on a conclu à ce sujet une espece d'accord avec l'Electeur palatin; mais l'on apprend que le duc de Deux-Ponts a déclaré, qu'il n'étoit pas content de cette convention, & que S. A. S. étoit d'intention, à son avènement au gouvernement du Palatinat, de réclamer ces biens comme appartenant au Prince. Il paroît aussi que les Princes protestans veulent s'approprier les biens que les couvens supprimés possédoient dans leurs Etats, puisque la maison de Hesse-Darmstadt a fait prendre possession d'une riche ferme située sur les terres de sa domination, & appartenant à un couvent de femmes, nouvellement supprimé à Maïence. La ville libre & impériale de Francfort, encouragée par cet exemple, essaie pareillement de s'approprier les biens que ces couvens supprimés ont possédés sur son territoire.

HAMBOURG (*le 3 Janvier.*) La France a fait faire de vives plaintes à notre régence, de ce qu'elle a permis & permet encore que les Hannovriens & les Anglois recrutent ici pour les Indes-orientales & occidentales;

* 15 Dé.
cemb. p.
610.

ajoutant la menace de faire arrêter son pavillon sur toutes les mers, si elle toléroit encore ce trafic si avantageux à son ennemi. La régence, très-allarmée de cette menace, s'est décidée dans une assemblée extraordinaire, à implorer la protection & les bons offices de l'Empereur.

A N G L E T E R R E.

L O N D R E S (le 13 Janvier.) *Extrait d'une lettre de l'honorable général Elliot, gouverneur de Gibraltar, au comte de Hillsborough, l'un des principaux secrétaires d'état, datée de Gibraltar, le 28 Novembre 1781, & reçue le 27 Décembre.*

“ J'ai l'honneur de vous informer, que les ennemis ayant fini leurs ouvrages avancés, après des travaux & des fraix immenses, le moment me parut arrivé de faire une sortie avec succès, dans la vue de les détruire tous; ce qui fut immédiatement après résolu d'exécuter. Les arrangemens nécessaires étant pris, un détachement considérable sortit en trois colonnes le 27 du même mois après le coucher de la lune à 3 heures du matin: les colonnes étoient composées d'un corps avancé &c: les forces de l'ennemi dans ses lignes étoient de 50 à 60 cavaliers & de 600 fantassins, composées de gardes espagnoles & walones &c ”.

“ Les efforts vigoureux des troupes de S. M. de tous côtés étoient irrésistibles, & l'ennemi après un feu de peu de durée, lâcha pied de toutes parts, & abandonna ses ouvrages prodigieux avec une grande précipitation: les pionniers & les artilliers répandirent le feu avec tant de rapidité qu'en une demi-heure de tems deux batteries à mortiers, de 10 mortiers, & trois batteries de 6 canons chacune avec toutes les lignes d'approches, de communication &c, se trouverent en feu & sont actuellement toutes réduites en cendres.

Les mortiers & le canon furent encloués : le reste fut détruit ; les magasins sautèrent en l'air, les uns après les autres, à mesure que le feu en approchoit. L'ennemi voyant que toute opposition étoit inutile, fit un feu mal dirigé des forts Ste. Barbe & St. Philippe, ainsi que des batteries de la ligne, restant dans son camp spectateur de l'incendie ».

« Tout le détachement se retrouva dans la place à 5 heures un peu avant le point du jour : le brigadier-général Rofs en avoit le commandement en chef ; il conduisit l'attaque avec tant d'habileté qu'elle eut le succès désiré : la colonne du milieu étoit commandée par le lieutenant-colonel Dachsenhausen ; la droite par le lieutenant-colonel Hugo & la gauche par le lieutenant-colonel Trig ; le corps de réserve par le major Maxwell &c. Le capitaine Curtis du Brillant, commandant l'escadre dans la baie, les accompagna comme volontaire & se distingua beaucoup &c. Jamais on ne montra plus de zèle pour le service du Roi, & jamais entreprise ne fut plus parfaitement exécutée : plusieurs de nos ennemis furent tués sur la place ; les ténèbres n'ont point permis d'en fixer le nombre : un sous-lieutenant des grenadiers, aiant rang de capitaine, & 7 hommes des gardes wallones avec un officier & trois soldats de l'artillerie furent faits prisonniers. C'est avec une extrême satisfaction que j'ai l'honneur de vous marquer que notre perte a été fort petite ; car elle n'est que de 4 tués & de 26 blessés, mais aucun de ces derniers ne l'est dangereusement &c ».

G. A. Elliot, gouverneur.

On trouve dans la gazette de la cour, l'extrait d'une lettre du capit. Caldwell, commandant le vaisseau du Roi l'Agamemnon, & datée de Spithead, le 30 Décembre. Elle contient en substance ce qui suit :

« ... Je suis arrivé ici avec cinq prises.

Nous avons été détachés avec la Prudente, par le contre-amiral Kempenfeld, à la poursuite du convoi françois. . . . Le 25 à midi, sous le 46e deg. & 30 m. de lat. N., les Sorlingues étant à 200 lieues N. 40. E. nous primes cinq voiles de Bordeaux pour la Martinique, chargées principalement pour le compte du Roi, & destinées à joindre Mr. de Guichen. Comme il a régné constamment un gros vent du S. S. O. à l'O. avec cinq heures de tempête, j'espère que le convoi françois aura été dispersé, s'il n'a pas eu la prudence de rentrer dans les ports. Il se trouve trois officiers françois au nombre des prisonniers: 1 capit. d'infanterie & 2 d'artillerie . . .

” Liste des prises faites par l'Agamemnon. . . . Le Marchais, de 350 ton. chargé de 15 grands cables de 16 à 24 pouces, cordages, vin, 300 barils de poudre, farine, provisions, linge, marchandises des Indes. . . . L'Elisabeth de 380 ton. avec vin, farine, cordages, habillemens de troupes, &c. &c. . . . Le Comte de Noe, de 350 ton. avec vin, farine, bœuf, porcs & diverses marchandises. La Cathérine, de 280 ton. avec cargaison semblable. La Navigation de 220 ton. id. . . .

L'amiral Kempenfeld est rentré à Portsmouth le 20 Décembre avec son escadre. Cet amiral a détaché un bâtiment aux Indes occidentales, pour y annoncer à nos commandans & gouverneurs qu'une escadre françoise étoit partie de Brest pour ces quartiers-là, & y prendre en conséquence des arrangemens pour leur défense en cas d'attaque, en attendant l'arrivée des secours que la cour y envoie. Treize des bâtimens de transport, dont l'amiral Kempenfeld s'est emparé, sont arrivés dans nos ports, où les troupes feront débarquées, ainsi que l'artillerie & les munitions

L'amiral

L'amiral Rodney étoit encore retenu, le 4, à Plymouth. La même cause retarde aussi le départ des autres vaisseaux de ligne & du commerce, qui doivent passer des autres ports de la Manche pour se joindre à son escadre, afin de partir ensemble pour les Indes-occidentales.

Deux navires danois, arrivés de Tranquebar, ont apporté des dépêches pour la cour & la compagnie des Indes, sur l'état de nos affaires à la côte de Coromandel, au Bengale, à Bombay & en d'autres parties de l'Inde; mais il n'en transpire rien; ce qui fait croire qu'il ne s'y est rien passé d'intéressant depuis la dernière action avec Hyder-Ali, & que ces dépêches regardent principalement l'administration des affaires civiles dans ces quartiers-là.

La cour reçut le 1 Janvier des dépêches de ses ministres aux cours de Petersbourg, de Vienne &c. On sait que l'objet de ces dépêches est constamment relatif à un accommodement entre la Hollande & l'Angleterre; mais on n'ignore point qu'il ne puisse rencontrer les plus grands obstacles, & l'on convient que l'activité de cette république à augmenter sa marine, annonce plutôt de sa part une résolution ferme à continuer la guerre, qu'une disposition sincère à une réconciliation. D'ailleurs on ne peut pas douter qu'une telle négociation de paix ne fût traversée par la cour de Versailles, qui ne permettra pas à cette république de faire un pas de cette nature aussi contraire à ses intérêts.

La France est en possession du cap de Bonne-Espérance, de Batavia, de l'isle de Ceylan, desorte que si la Hollande s'écartoit de cette alliance & s'opposoit à ses vues, elle pourroit dans ce cas outrageant, garder non seulement la possession de ces places qu'elle avoit prises d'abord sous sa protection, mais aussi, comme le répètent nos politiques, faire avancer une armée sur les frontières de la Hollande, pour la tenir en bride en Europe, à moins que ses Etats ne fussent garantis par les Puissances qui s'intéressent à sa réconciliation avec l'Angleterre.

M^r. Laurens, ci-devant président du congrès américain, qui a été détenu à la tour de Londres depuis le 8 Octobre 1780, fut conduit hier devant le lord Mansfield, premier juge d'Angleterre, & les secretaires d'état: ce prisonnier ayant donné caution de comparoître, lorsqu'il en seroit requis, fut élargi sur sa parole d'honneur. Cette décision fait croire qu'il n'est plus considéré comme traître & rebelle, mais uniquement comme prisonnier de guerre, & que son élargissement procurera une entière liberté au lord Cornwallis. On dit même que M^r. Laurens prit occasion de déclarer qu'il étoit sujet des Etats indépendans de l'Amérique &c.

D'après le relevé qui se fait annuellement des extraits mortuaires & des baptêmes de

1. Février 1782.

223

cette capitale, il paroît que le nombre des baptêmes a été

}	mâles	8774	}	17026
	femelles	8252		

Celui des morts

}	mâles	10499	}	20709 (a)
	femelles	10210		

Les papiers américains les plus récents, qu'on a reçus en Europe, font mention d'une invasion, qu'un corps de troupes royales a faite du Canada sur les arrières de la province de New-York. La gazette de la ville du même nom du 24 Octobre en parle de la manière suivante. " *Nous sommes informés, que Sir John Johnson a passé le lac Ontario, & qu'un corps considérable de ses troupes s'est porté jusqu'à Kaat's-Kill sur la rivière de Hudson, où les habitans ont été jettés en grande consternation; qu'un autre corps de troupes réglées, qu'on dit commandé par le général Riedesel, a passé le lac George, & celui du Sacrement, au nombre*

(a) Quelle disproportion! Le nombre des morts surpasse presque de 4000 celui des naissances. Voilà le fruit de nos mœurs, l'effet de nos belles & profondes rêveries sur la population. — J'ai porté autrefois le nombre des habitans de Londres, que la crédulité fait monter à un million & demi, à 500,000; mais vu l'état des choses, vu la déperdition visible de notre espèce, les moyens effrayamment multipliés d'abrèger notre existence, je crois pouvoir supposer que, dans une ville telle que Londres, il meurt (à l'époque actuelle) un homme sur vingt; & dès-lors cette grande cité ne comprend guere plus de 400,000 ames. V. le J. du 1 Mars 1779 p. 317 & autres cités *ibid.*

de 3000 hommes ; que le général Schuyler a
 envoyé des exprès au gouverneur Clinton,
 avec avis, " qu'il s'attendoit, qu'avant
 „ l'arrivée de ses dépêches les troupes bri-
 „ tanniques se seroient déjà avancées jusqu'à
 „ Saratoga „. En conséquence de cette nou-
 velle accablante la milice s'assemble ; & deux
 brigades ont eu ordre de marcher de West-
 Point, pour s'opposer à ces incursions inat-
 tendues & formidables dans la province de
 New-York. Dans un article de Fishkill du
 18 Octobre il est dit : " Des avis du Nord
 „ contiennent de forts indices d'une visite
 „ hostile dans ces quartiers. L'on dit, que
 „ les ennemis se sont avancés jusqu'à la
 „ pointe méridionale du lac George avec
 „ des forces assez considérables, mais dont
 „ l'on ne fait pas le nombre avec certitude.
 „ L'on prend des mesures vigoureuses en
 „ rassemblant la milice de ces districts : une
 „ brigade de troupes réglées, dont une par-
 „ tie est déjà à Albany, a passé lundi der-
 „ nier par cette ville, marchant sur Fishkill-
 „ Landing, pour s'y embarquer à bord des
 „ bâtimens, sur lesquels elle remontera la ri-
 „ vière de Hudson „.

Les actes du parlement d'Irlande qui ac-
 cordent au Roi les subsides qui y sont de-
 mandés, ont été renvoyés à Dublin munis
 de l'approbation de Sa Majesté & de son con-
 seil ; & le viceroi y a déclaré le consente-
 ment roial. Ces actes sont passés en loi, &
 les deux chambres du parlement sont ajour-
 nées au 29 janvier. Avant de s'ajourner on

arrêta qu'on mettroit sur le tapis après la vacance la question de réformer les loix qui subsistent contre les sujets catholiques romains dans le royaume, en les affranchissant des peines portées par ces loix, & en leur accordant les mêmes privilèges & immunités dont jouissent les Protestans, à certaines conditions, en considération de leur fidélité à leur Souverain, de leur attachement à la Grande-Bretagne, & de leur affection pour leur patrie, qui se manifestent aujourd'hui par leur disposition à coopérer avec les autres sujets du royaume à renverser les mauvais desseins des ennemis communs de l'Etat.

F R A N C E.

PARIS (le 16 Janvier.) Le marquis de St. Aignant, lieutenant-général des armées navales, présenté au Roi par le marquis de Castries, ministre & secrétaire d'état au département de la marine, a eu l'honneur de faire ses remerciemens à S. M, pour la place de vice-amiral, vacante par la mort du comte d'Aubigny. — La seule nomination que le Roi a faite dans les Ordres le premier jour de l'an, est celle de M^r. l'archevêque de Toulouse: le Cordon-bleu lui étoit promis depuis long-tems. — Il ne fera plus guere question ici de M^r. de Juigné jusqu'à ce qu'il ait des bulles & qu'il puisse se présenter comme évêque diocésain: c'est un saint prélat, qui a l'esprit juste, éclairé & le cœur bon & charitable. — Quoique Mde. la

Comtesse d'Artois ne soit pas absolument hors de danger, son état pourtant ne cause plus les mêmes alarmes : les véficatoires qui lui ont été appliqués, ont le meilleur succès ; enfin la chute de Madame n'aura aucune suite ; de sorte que le Roi tranquillisé sur l'état de ces deux Princesses, a résolu de tenir grand appartement le 6, fête des Rois.

M^r. le comte de Bouillé expédié par M^r. le marquis de Bouillé, commandant en chef des troupes de terre de S. M. dans les Indes-occidentales, est arrivé le 5 avec la nouvelle de la prise de l'Isle St. Eustache. La lettre du marquis de Bouillé à M^r. de Castries est conçue en ces termes :

De St. Eustache le 26 Novembre 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous instruire que les troupes du Roi se sont emparées, par surprise, de l'Isle de St. Eustache aujourd'hui 26; que la garnison composée, du 13^e. & du 15^e. régiment, dont les chasseurs & grenadiers seulement sont détachés à Antiques & à St. Christophe, & dont les présens & effectifs montent au nombre de 677 hommes, a été faite prisonnière de guerre. Le comte de Bouillé, colonel d'infanterie, aura l'honneur de vous remettre les quatre drapeaux de ces deux régimens ; & la corvette l'Aigle vous en porte la nouvelle. Cet événement, accompagné de circonstances extraordinaires,

est si singulier, que je crois devoir vous en faire le détail.

Ayant appris que la garnison de cette île se gardoit assez mal, que le gouverneur étoit dans la plus grande sécurité, & connoissant d'ailleurs un endroit de débarquement qui n'étoit pas gardé, je crus pouvoir, en arrivant la nuit avec 1200 hommes, enlever cette île importante: en conséquence, je partis le 15 de Saint-Pierre de la Martinique, avec trois frégates, une corvette & quatre bateaux armés qui portoient ces troupes, composées d'un bataillon d'Auxerrois, de 300 hommes, un de Roial-Comtois & un de Dillon & Walsh, de même nombre, & de 300 grenadiers & chasseurs de divers corps. Je fis courir le bruit que j'allois au-devant de notre armée navale, & je m'élevai au vent de la Martinique, où, après mille contrariétés que m'opposèrent les vents & les courans, je ne pus parvenir que le 22, & le 25 j'arrivai à la vue de St. Eustache. Le débarquement se fit la même nuit. Les bâtimens légers & la corvette devoient mouiller, & les frégates rester sous voiles, à portée d'envoier leurs troupes à terre; mais nos pilotes se tromperent, & le seul bateau où étoit le comte de Dillon, put effectuer le débarquement, qu'il fit avec 50 chasseurs de son régiment. Un ras de marée inattendu qui regnoit sur cette côte, fit perdre les chaloupes, qui furent brisées sur des roches dont elle étoit couverte, & plusieurs soldats furent noyés. J'arrivai avec le second bateau, je débarquai, & mon canot fut aussi culbuté dans la mer; mais nous parvinmes à en tirer les troupes. Nous découvrîmes enfin un lieu de débarquement moins dangereux, où, dans le courant de la nuit, nous réussîmes à mettre à terre une grande partie des troupes qui étoient sur les bateaux, & la corvette l'Aigle. Les frégates avoient été en dérive à une heure avant le jour, il n'y avoit encore qu'environ 400 hommes à terre, & il ne restoit plus d'espoir d'avoir le reste des

troupes, la plupart des canots & chaloupes ayant été brisés sur la plage. Privé de tout moyen de retraite, il ne restoit plus, pour me tirer de la position où j'étois, que de vaincre l'ennemi dont les forces étoient presque du double des nôtres. Les soldats étoient pleins d'ardeur, & de courage; je me décidai donc à attaquer. Il étoit quatre heures & demie du matin, & nous étions éloignés de près de deux lieues du fort & des casernes, lorsque je mis les troupes en marche au pas redoublé. J'ordonnai au comte de Dillon, avec les Irlandois, d'aller droit aux casernes & d'envoier un détachement pour prendre le gouverneur dans sa maison; au chevalier de Fresne, major de Royal-Comtois, d'aller, avec 100 chasseurs d'Auxerrois & de son régiment, au fort, & de l'escalader, s'il ne pouvoit entrer par la porte; & au vicomte de Damas, avec le reste des troupes, de soutenir son attaque.

Le comte de Dillon arriva aux casernes à six heures, & trouva une partie de la garnison faisant l'exercice sur l'esplanade: trompée par l'habillement des Irlandois, elle ne fut avertie que par une décharge qui lui fut faite à brûle-pour-point, & qui en jettâ plusieurs par terre. Le gouverneur Cockburn, qui se rendoit au lieu de l'exercice, fut pris au même instant par le chevalier ô-Connor, capitaine des chasseurs de Walsh. Le chevalier de Fresne marcha droit au fort où les ennemis se jettoient en foule, & arriva au pont-levis au moment où ils cherchoient à le lever. Le sieur de la Motte, capitaine des chasseurs d'Auxerrois qui étoit parvenu à l'entrée du pont, fit faire une décharge sur les Anglois qui abandonnerent les chaînes du pont-levis, & il se jettâ dans le fort où il fut suivi par les chasseurs de Royal-Comtois. Le chevalier de Fresne fit lever le pont après lui, & les Anglois, qui y étoient en grand nombre, mirent bas les armes. Dans ce moment l'isle fut prise, & l'on réunit ensuite dans le fort, les officiers & soldats Anglois qui venoient s'y rendre de toute part.

1. Février 1782.

229

Nous n'avons eu que 10 soldats tués ou blessés, mais le nombre de ceux des ennemis a été considérable.

Je ne puis vous exprimer l'ardeur, le courage & la patience que les troupes ont montrés dans cette circonstance, joints à la discipline la plus exacte. Le comte de Dillon a donné de nouvelles preuves de son zèle & de son activité extrêmes. Le vicomte de Damas, quoique malade d'une dysenterie, a conduit son corps avec la plus grande vivacité. Le chevalier de Fresne, par sa présence d'esprit & son courage, est celui à qui l'on est le plus redevable du succès de cette journée; & l'action vigoureuse du sieur de la Motte, est digne des plus grands éloges, & mérite les grâces particulières du Roi.

Je ne peux, sans trahir mon devoir, vous taire les obligations que j'ai au chevalier de Girardin, commandant notre petite marine, qui en a dirigé les opérations, ainsi qu'aux sieurs chevalier de Village, de Roccard & Preneuf, commandant les frégates & corvettes, qui nous ont parfaitement secondés. J'avois avec moi le Sieur de Geoffroy, directeur du génie : vous connoissez tous les services que cet officier a rendus au Roi dans ses colonies. Le sieur de Turmel faisoit les fonctions de major-général. Par une lettre particulière, j'aurai l'honneur de vous demander des grâces pour les différens officiers. Je joins ici l'état de la garnison & de l'artillerie de cette isle, composée de 677 hommes & de 68 piéces de canon. Les Anglois y ont fait les plus belles batteries depuis qu'ils s'en sont emparés; & il y a peu de choses à ajouter aux moïens de défense. J'ai envoyé le vicomte de Damas attaquer avec 300 hommes, l'isle de Saint-Martin, où il y a une garnison foible; je lui ai ordonné de prendre le fort, d'en jeter les canons à la mer, & d'emmener la garnison. J'ai trouvé chez le gouverneur, la somme d'un million qui étoit en séquestre jusqu'à la décision de la cour de Londres; elle appartenoit à des Hollandois, & je la leur ai fait remettre, d'après

les preuves authentiques de leur propriété. Il s'est trouvé aussi environ seize cent mille livres, argent des colonies, appartenant à l'amiral Rodney, au général Vaughan & autres officiers, provenant de la vente de leurs prises : j'en ai fait un bloc, avec ce que l'on pourra tirer de la prise de cinq ou six bâtimens ennemis qui se sont trouvés dans la rade ; ce qui fera un total d'environ dix-huit cent mille livres à deux millions, argent des isles, qui sera partagé, conformément à l'ordonnance des prises, entre l'armée & la marine. La marine angloise dans ces mers, au moment de mon opération, étoit composée du vaisseau de guerre le Ruffel, de 74 canons, qui étoit en carene à Antiques, & de huit frégates, dont quatre de 32 canons, mais qui étoient dispersées.

Je suis, &c. *signé* Bouillé.

On a appris encore les particularités suivantes touchant cette importante conquête. Le parti chargé d'arrêter le gouverneur trouva sur la grande route un officier monté sur un assez beau cheval qui sembloit faire sa promenade ordinaire. M^r. o-Connor, capitaine des chasseurs du régiment de Walsh, saisit la bride du cheval en annonçant à l'officier qu'il le faisoit prisonnier. Peut-être lui parla-t-il anglois, car l'officier ne tint nul compte de ce propos & crut un moment que c'étoit une plaisanterie. Mais M^r. o-Connor lui ayant certifié de nouveau qu'il étoit son prisonnier & que les François étoient maîtres de l'isle, l'officier piqua son cheval qui étoit trop vigoureux pour que M^r. o-Connor pût le retenir : il le fit arrêter pourtant en ordonnant à ses soldats de faire feu sur le fuyard : celui-ci entendant siffler les balles à ses oreilles,

les, se rendit de bonne grace & remit son épée. Alors le capitaine irlandais pria son prisonnier de vouloir bien le conduire chez le gouverneur afin qu'il se rendit maître de sa personne avant de le voir exposé à être enlevé par des soldats qui peut-être ne le respecteroient pas tant que lui : l'officier lui répondit qu'il n'iroit pas loin pour le trouver & que le gouverneur étoit le prisonnier qu'il venoit de faire. C'est ainsi que fut pris M^r. Cockburn & que l'isle fut soumise. Les troupes furent guidées dans leur descente & dans leur marche par un François qui avoit demeuré dans cette isle.

Extrait d'une lettre de Brest du 2 Janvier.

“ Nos appréhensions n'étoient que trop bien
 „ fondées : le gros tems a porté le comble du
 „ désastre dans notre flotte. Nous voions avec
 „ douleur rentrer successivement nos vaisseaux
 „ de ligne , frégates , corvettes , bâtimens de
 „ transport , démâtés & horriblement maltrai-
 „ tés. Le vaisseau que monte M^r. de Gai-
 „ chen est arrivé & tout le reste de l'armée
 „ doit le suivre de près. Quelques-uns de ceux
 „ qui restent en mer , sont , dit-on , dans
 „ le plus grand danger. Le feu du ciel est
 „ tombé sur plusieurs vaisseaux ; il s'en trouve
 „ qui ont souffert au point de ne pouvoir plus
 „ servir ; la Cerès est de ce nombre. On dé-
 „ barque les troupes , & on prend tous les
 „ arrangemens pour réparer les dommages &
 „ remettre au plutôt la flotte en mer „.

Le 10 de ce mois, le marquis de Con-
 dorcet

cet a été nommé à l'académie françoise à la place de M^r. Saurin.

P A Y S - B A S .

LA HAYE (*le 16 Janvier.*) Un courrier expédié par l'ambassadeur des Etats-Généraux près de la cour de Versailles a apporté ici , le 8 de ce mois , l'importante nouvelle de la prise de l'isle St. Eustache par les troupes françoises aux ordres du marquis de Bouillé. Cet événement leve une des grandes difficultés de notre racommodement avec l'Angleterre , mais son effet sera peut-être d'accélérer les déterminations des provinces respectives pour l'alliance avec la France. M^r. Adams, envoyé du congrès des Etats-unis de l'Amérique a été avanthier en conférence avec le président à l'assemblée de L. H. P , & a fait , dit-on , de vives instances pour avoir une réponse sur son mémoire tendant à faire une alliance entre les Etats-unis & la république.

— La compagnie des Indes-occidentales , a reçu des lettres directes de la régence de Curaçao , qui portent que l'on y avoit fait tous les préparatifs pour mettre cette isle dans un meilleur état de défense & que l'on en avoit renforcé la garnison, de 300 hommes.

— Le comte de Wassenauer-Twickel , ministre de L. H. P. à la cour de Vienne , est sur son départ. Il est chargé de faire des propositions relatives à la démolition de la forteresse de Namur. Les garnisons hollandoises des places-barrières les ont évacuées le 7 de

ce mois. — L'affaire de Mgr. le duc est toujours *in statu quo* ; c'est-à-dire, qu'il n'y a encore rien de décidé à cet égard ; & qu'on pourroit bien en appeler au siècle futur. Ses adversaires paroissent avoir beaucoup ralenti de la chaleur, pour ne pas dire de l'acharnement avec lequel ils la poursuivoient ; & l'on assure même que M^r. Rendorp, bourgeois maître d'Amsterdam, s'est offert de servir de médiateur entre les deux partis.

ANVERS (le 15 Janvier.) Une division des garnisons hollandoises, qui ont évacué les places de la barrière, (Namur toujours excepté), a traversé avant-hier cette ville, tambour battant, drapeaux déployés ; & elle a reçu en passant les honneurs militaires de nos gardes, tant troupes réglées que bourgeoises, rangées en parade. Cette division a pris la route de Berg-op-Zoom.

On assure que l'Empereur a résolu d'établir une cour souveraine de justice à Luxembourg : elle jugera en dernier ressort les procès de cette province & évitera ainsi aux plaideurs, les frais qu'entraînoient les appels au conseil du Brabant établi à Malines. — S. M. I. a ordonné que le paiement de toutes les pensions des Pais bas, fût suspendu jusqu'à ce qu'elle se fût procuré les informations qu'elle a demandées à cet égard.

Suite de l'ordonnance de l'Empereur touchant les Ordres religieux.

V. Nous voulons & ordonnons, que les maisons religieuses qui ne sont pas soumises immédiatement aux évêques, soient érigées en

autant de congrégations qu'il y a d'Ordre religieux aux Pays-bas, soit mendiants ou non mendiants, & que chaque congrégation embrasse toutes les maisons du même Ordre, dans l'étendue de ces pays: toute division d'un même Ordre en différentes provinces venant à cesser; & cette érection en congrégation aura lieu dans l'ordre & la forme qui suit:

VI. L'autorité, les pouvoirs de la juridiction supérieure résideront dans chaque congrégation.

VII. Chaque congrégation sera composée de l'abbé ou autre premier supérieur de chaque monastère & couvent, auquel sera adjoint un religieux, choisi capitulairement par chacun de ces monastères & couvents, & ces religieux, ainsi choisis par les communautés, auront voix égale à celles de ces abbés & premiers supérieurs dans les congrégations.

VIII. La première assemblée générale de chaque congrégation, ainsi composée, se tiendra dans le courant des six premiers mois prochains en notre ville de Bruxelles. A quel effet, les abbés de chaque Ordre, les premiers supérieurs de chaque couvent, conviendront entre eux du tems & du jour qu'ils trouveront le plus convenable à cet effet, & ils informeront notre gouvernement général dans le terme de deux mois, à compter du jour de la publication de notre présent édit, du jour qu'ils auront fixé à cet égard.

IX. Dans cette première assemblée générale, qui sera présidée par le plus ancien abbé, à défaut d'un vicaire général actuel, & par le plus ancien supérieur en religion, à défaut d'un provincial ou premier supérieur des couvents d'un même Ordre, tous ceux qui la composeront dans chaque Ordre, détermineront les lieux & maisons dans lesquels ils trouveront convenir que ces assemblées soient tenues à l'avenir; & ils devront pareillement informer notre gouvernement général de la résolution qu'ils auront prise sur ce point.

X. Chaque assemblée générale de la congrégation

gation consistant en ce que nous avons déterminé ci-dessus, devra se tenir pendant la quatrième année après la révolution de celle où l'assemblée générale précédente aura eu lieu.

XI. Les frais & dépenses qu'occasionneront ces assemblées générales, & ceux qui y seront relatifs ou qui en dériveront, seront répartis immédiatement après chaque assemblée, sur toutes les maisons dont la congrégation fera composée, ainsi que sur tous les monastères & couvents de filles qui en ressortiront, & devront être acquittés selon cette répartition.

XII. Dans chaque assemblée on choisira, à la pluralité des voix parmi les abbés & premiers supérieurs des couvents, un visiteur général de l'Ordre ou congrégation, qui, pendant le terme de quatre années d'exercice de ses fonctions, représentera la congrégation même, & exercera les pouvoirs de supérieur-général. On y désignera un abbé & un premier supérieur respectivement comme vice-visiteur, à l'effet de remplacer, en cas de mort, de maladie ou d'autre empêchement légitime, le visiteur choisi; & en cas de mort, de maladie ou d'autre empêchement de l'un & de l'autre dans l'intervalle d'une congrégation à la suivante, le second des consultants, & successivement le troisième & le quatrième, rempliront leurs fonctions jusqu'à la prochaine congrégation.

XIII. On y choisira un religieux d'une des maisons de la congrégation pour secrétaire, qui, pendant ce terme de quatre années, sera constamment attaché à la personne du visiteur, & l'accompagnera pour l'aider dans tout le travail de son ministère.

La suite l'ordinaire prochain.

M O R T S.

M^r. J. F. Ad. de Marwitz, général-major de cavalerie au service de S. M. P, chevalier des Ordres de St. Jean & du Mérite, est mort

à Berlin le 12 Décembre, d'une hydropisie de poitrine à l'âge de 58 ans.

S. E. Jean-Henri, comte de Liewen, sénateur du royaume, chevalier & commandeur des Ordres roiaux, est mort à Stockholm le 25 Novembre, dans la 78^e. année de son âge : cette illustre famille est éteinte avec lui.

Don François-Xavier Delgado y Vinegas, cardinal-prêtre de la sainte Eglise-romaine, archevêque de Seville, patriarche des Indes, grand-aumônier & grand chapelin de Sa Majesté, vicaire-général des armées du Roi, &c, est mort à Madrid le 11 Décembre, âgé de 67 ans.

Le marquis de la Ensenada, ministre du Roi d'Espagne Ferdinand VI, est mort depuis peu dans le lieu de son exil, fort regretté des pauvres dont il étoit le refuge, & des gens de bien auxquels sa disgrâce n'avoit point fait oublier ses vertus.

S. Exc. M^r. Frédéric Louis de Wartensleben, comte du St. Empire, grand-maître de la cour de la Reine de Prusse, chevalier de l'Ordre de St. Jean, commandeur désigné de Liezen & seigneur héréditaire de Beerendorff, Schwirfen &c. &c, est mort à Berlin le 5 Janvier, dans la 75^e. année de son âge, après avoir servi la Maison royale avec zèle & fidélité au-delà de 50 années.

Dans le dernier Journal p. 110, l. 20, *fillaba*, lisez *syllaba*. — P. 125 l. 3, *recue*, lisez *reçu*. — P. 158 l. 12, *d'Aguin*, lisez *d'Aquin*.

Dans le journ. du 15 Déc. p. 638 l. dern. & avant-dern. lisez 25 à 30 femmes, & 140 à 150 enfans.